

665 148, PYRÉNÉES ORIENTALES: 1900

Informations sur l'enveloppe

Code: C 51-1

N° bureau: 2

Date élection: 28 Janvier 1900

Date timbre: 1<sup>er</sup> Février 1900

1<sup>re</sup> Section

noirs 2

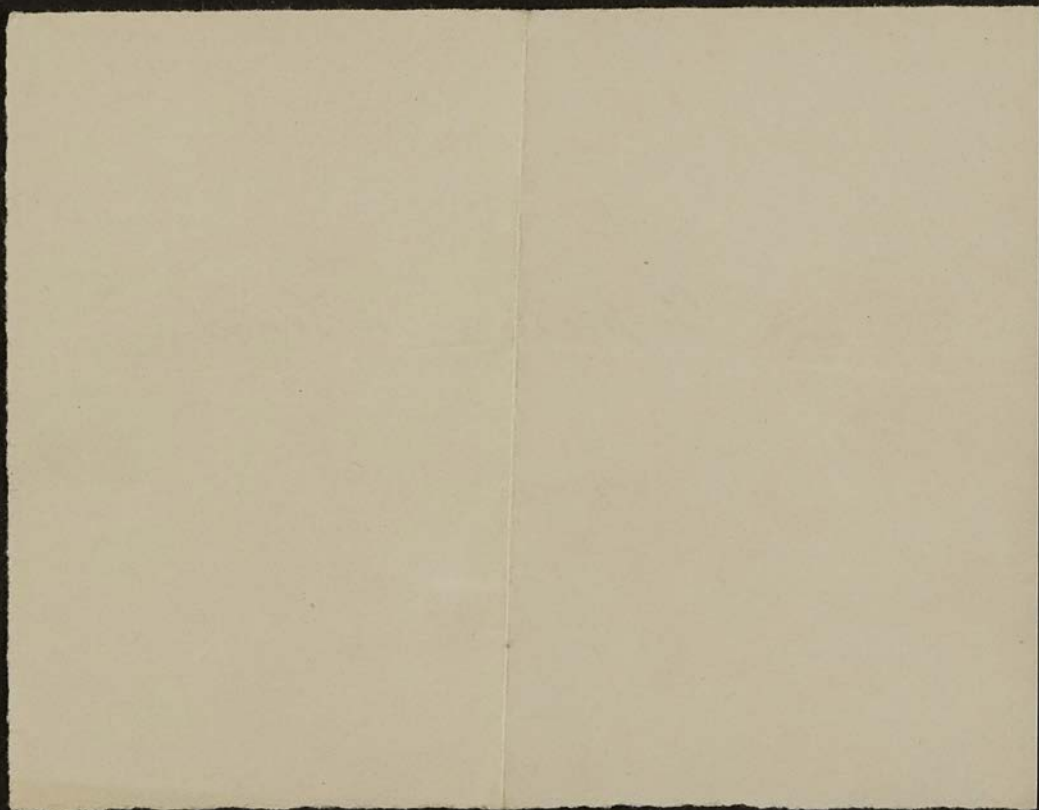
blancs 4

Bulletins noirs ou Blancs

no<sup>rs</sup> 9 à 14

9

Suppression du final,



10 /

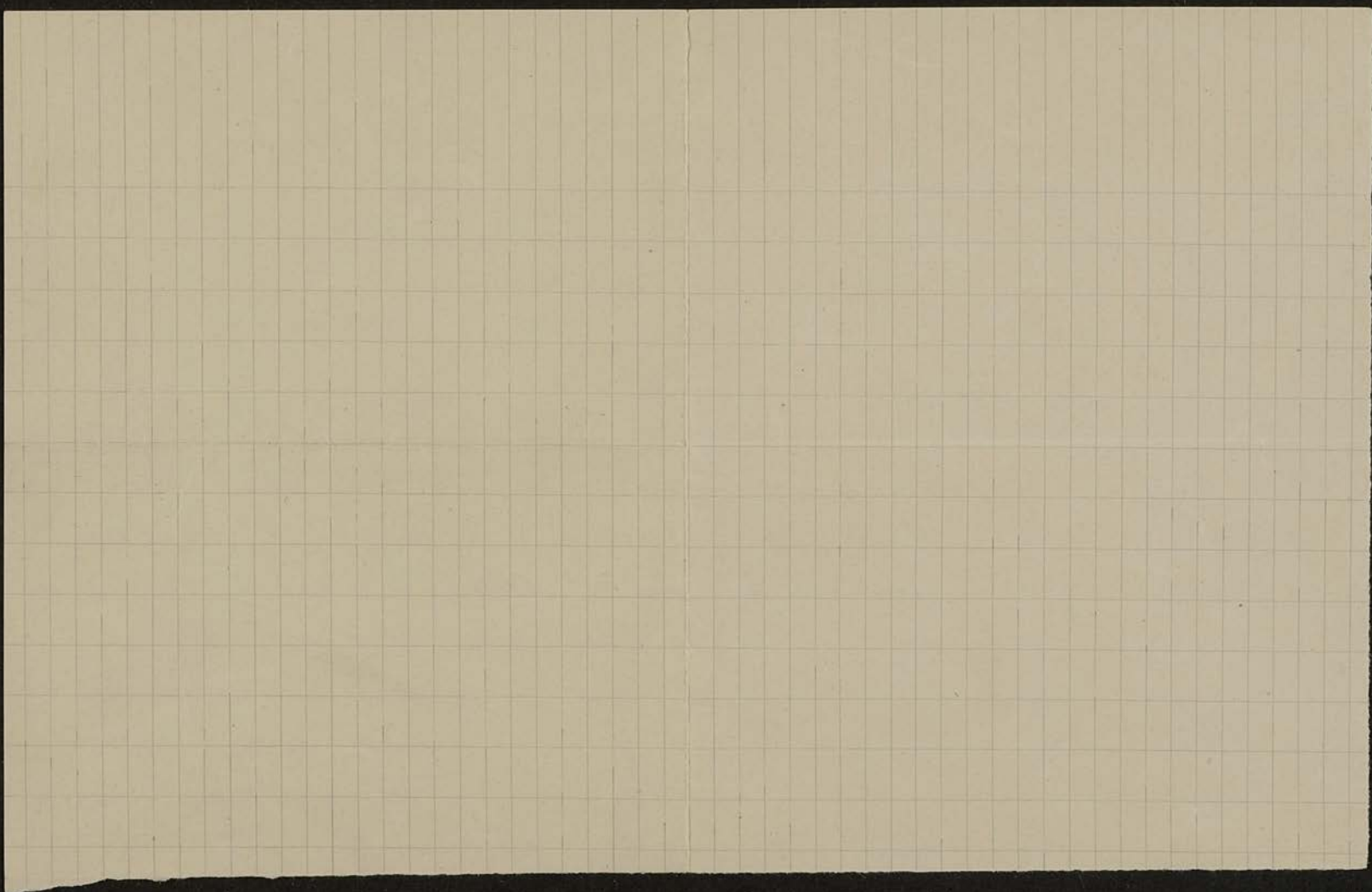
Suppression du Sénat

A bas la République

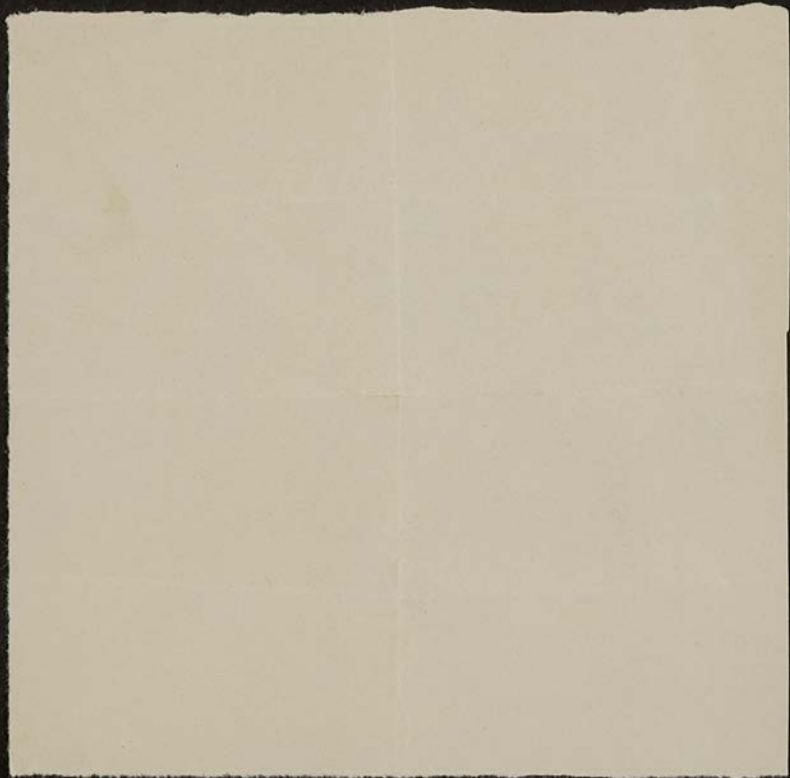
Vive le Duc D'Orléans

a mort les traîtres qui ont contribué

à condamner Guérin, Tiroulet etc

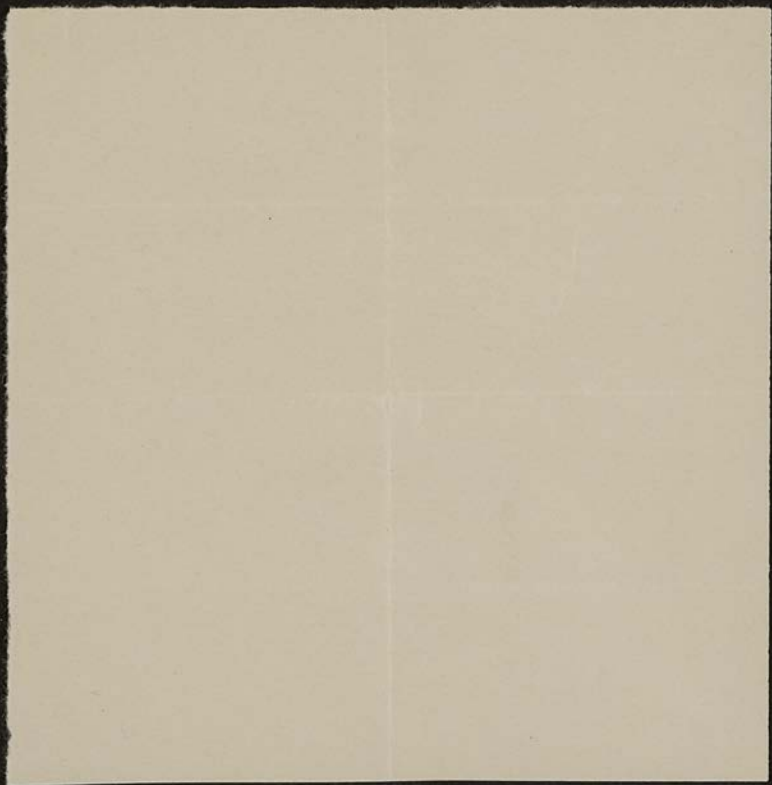


11 /



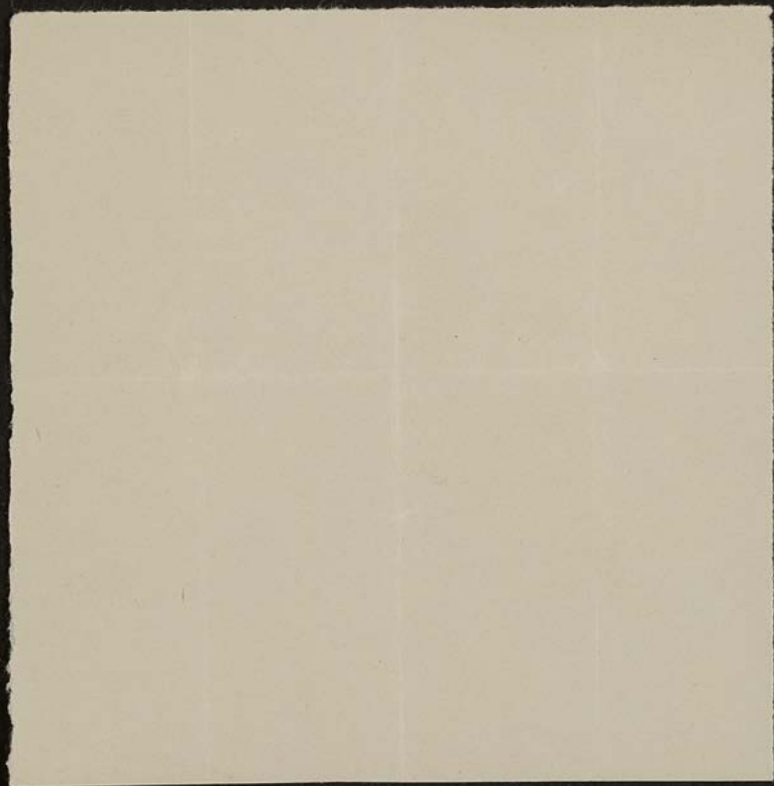


12



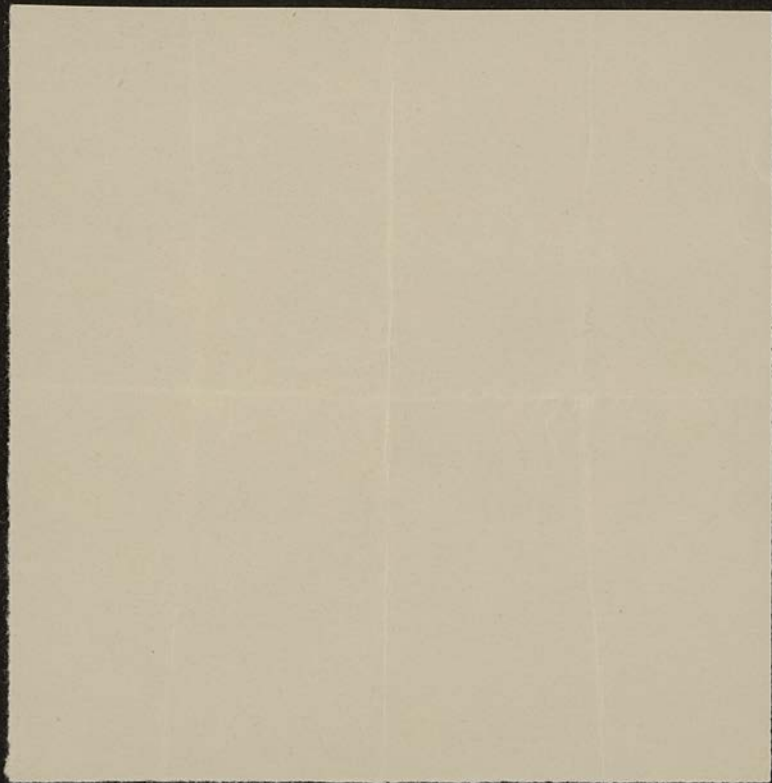
13





14





2<sup>e</sup> Section

---

Blanes 10

Bulletins rubro-ou-blancs  
no 15 à 24

---

ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

~~ÉDOUARD VILAR~~

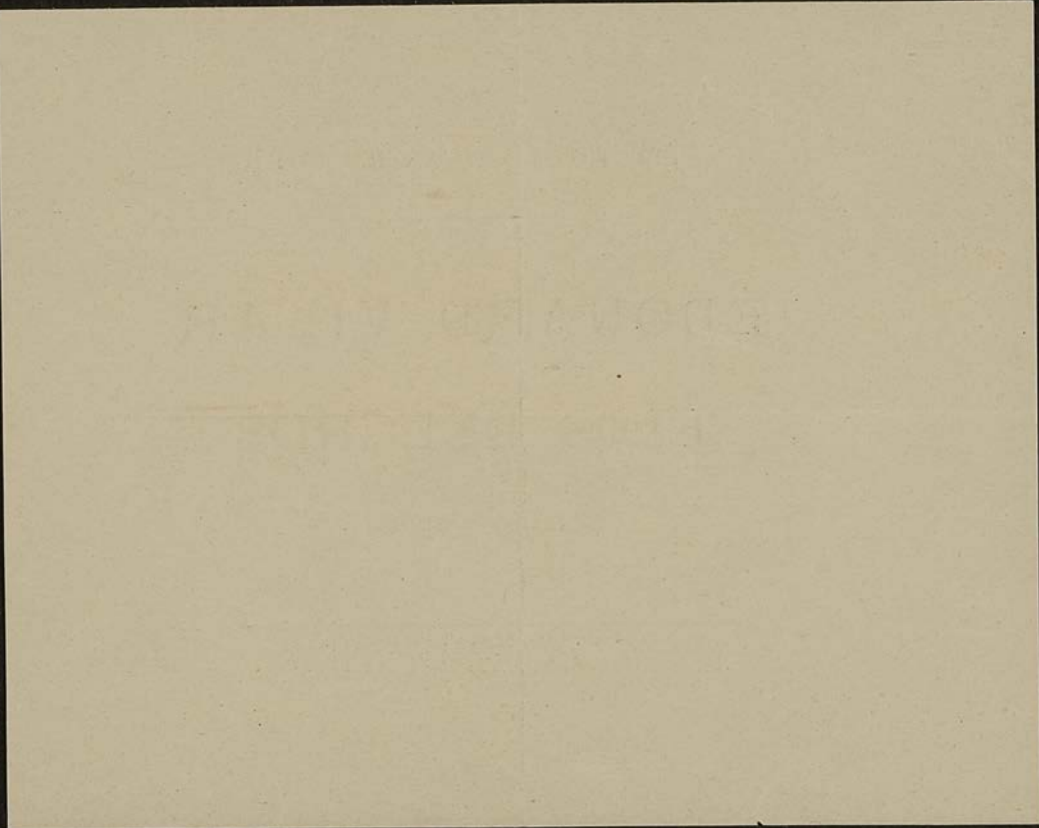
~~ÉLIE DELCROS~~

*Sénateurs sortants.*

---

Imp. Coopérative, Perpignan.





76

ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

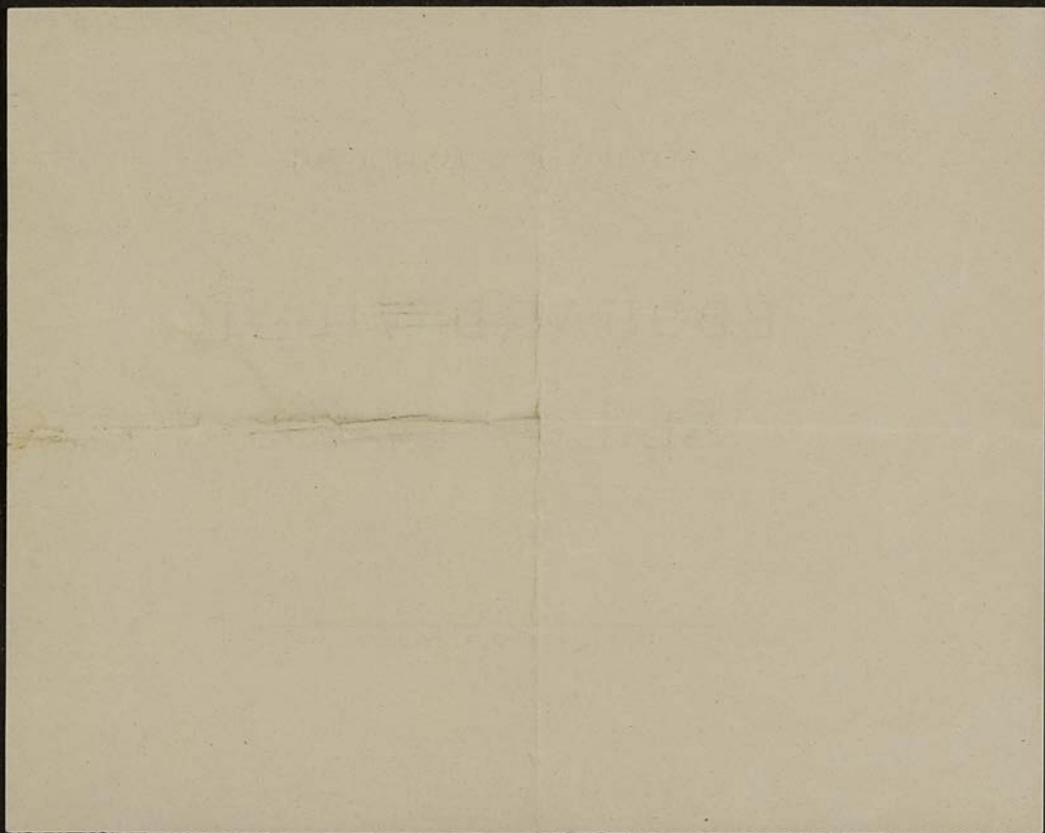
~~ÉDOUARD VILAR~~

~~ÉLIE DELCROS~~

*Sénateurs sortants.*

---

Imp. Coopérative, Perpignan.



19  
ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

ÉDOUARD VILAR

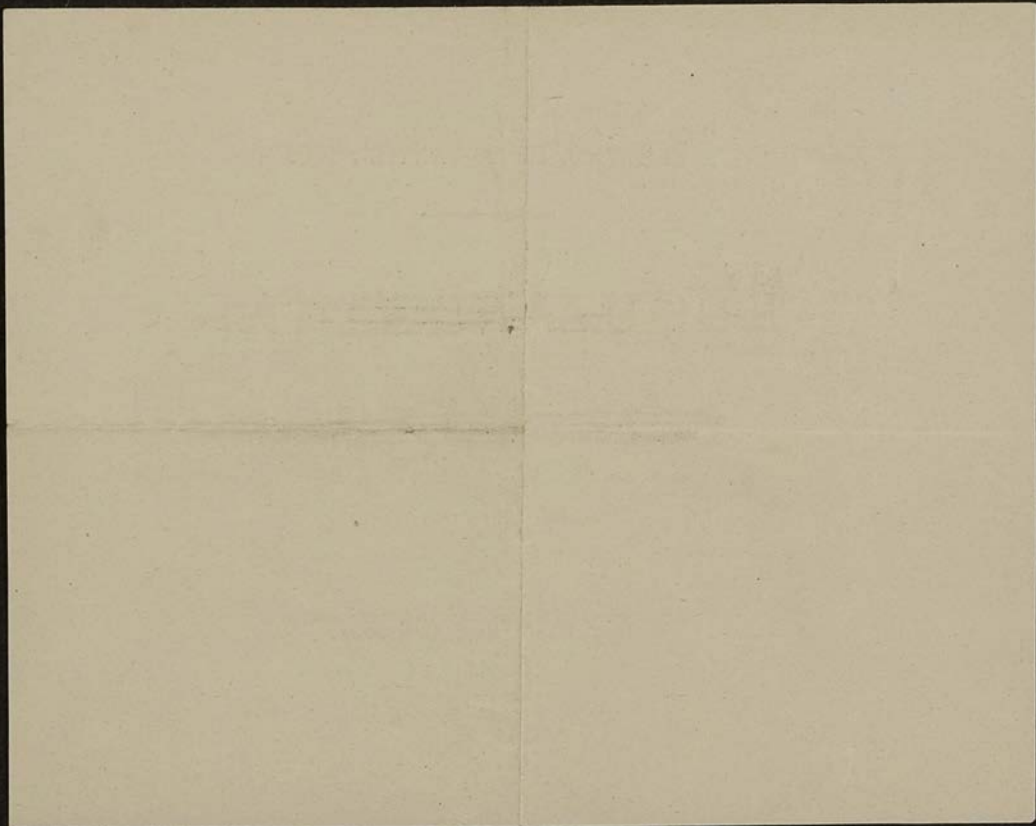
ÉLIE DELCROS

*Sénateurs sortants.*

---

---

Imp. Coopérative, Perpignan.



98  
ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

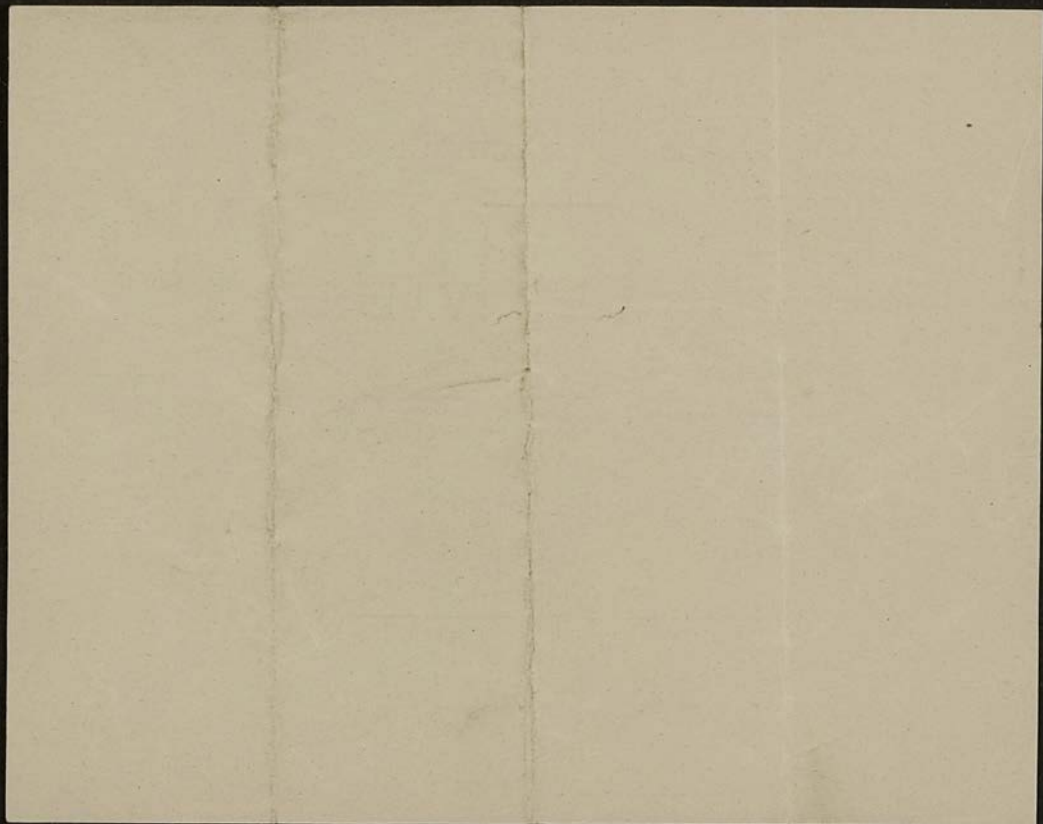
~~ÉDOUARD VILAR~~

~~ÉLIE DELCROS~~

*Sénateurs sortants.*

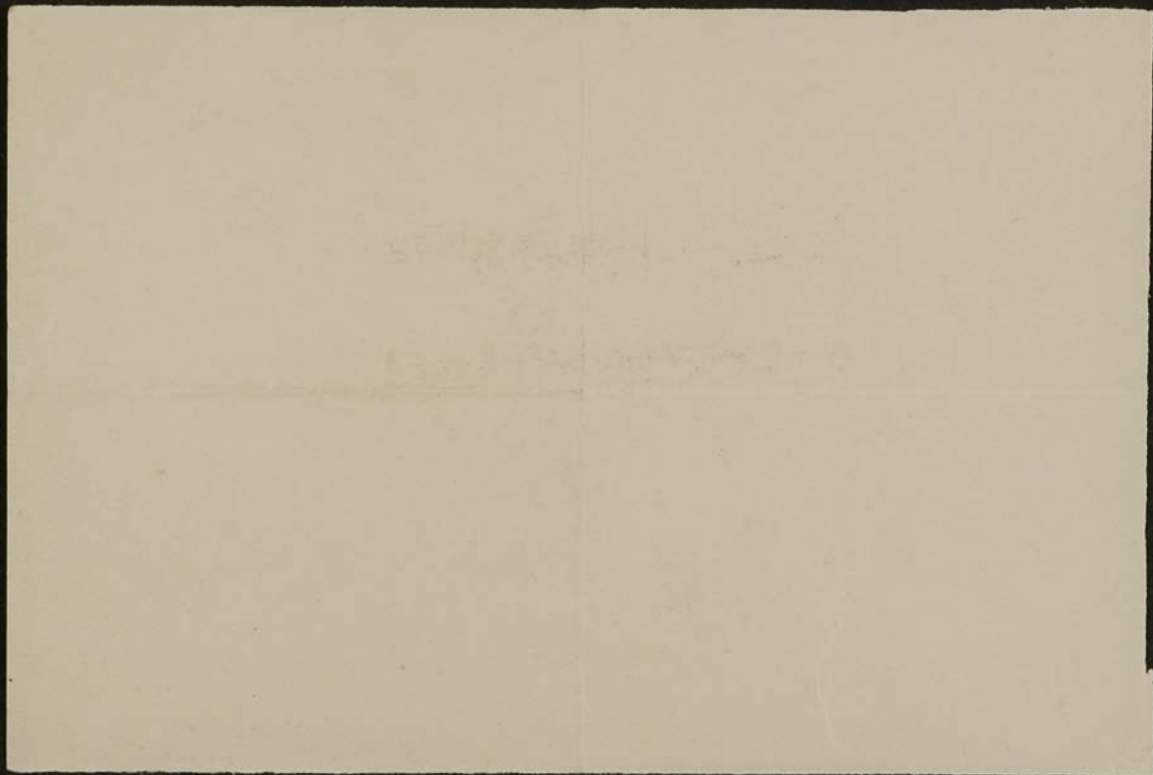
---

Imp. Coopérative, Perpignan.

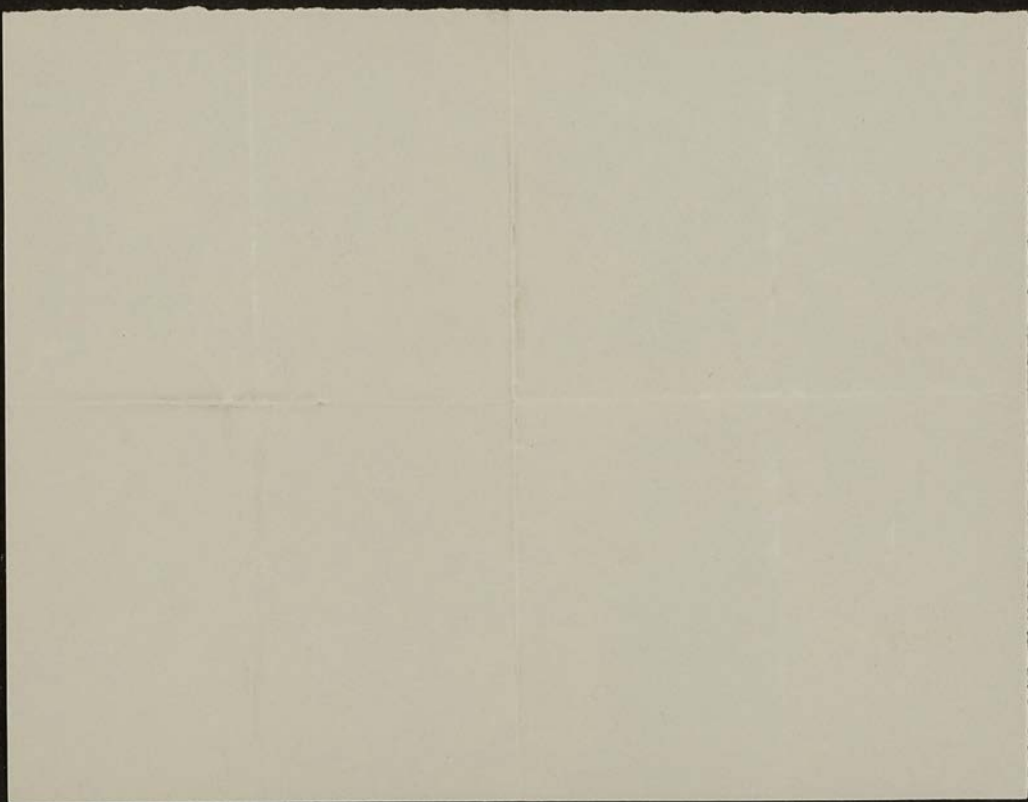


19

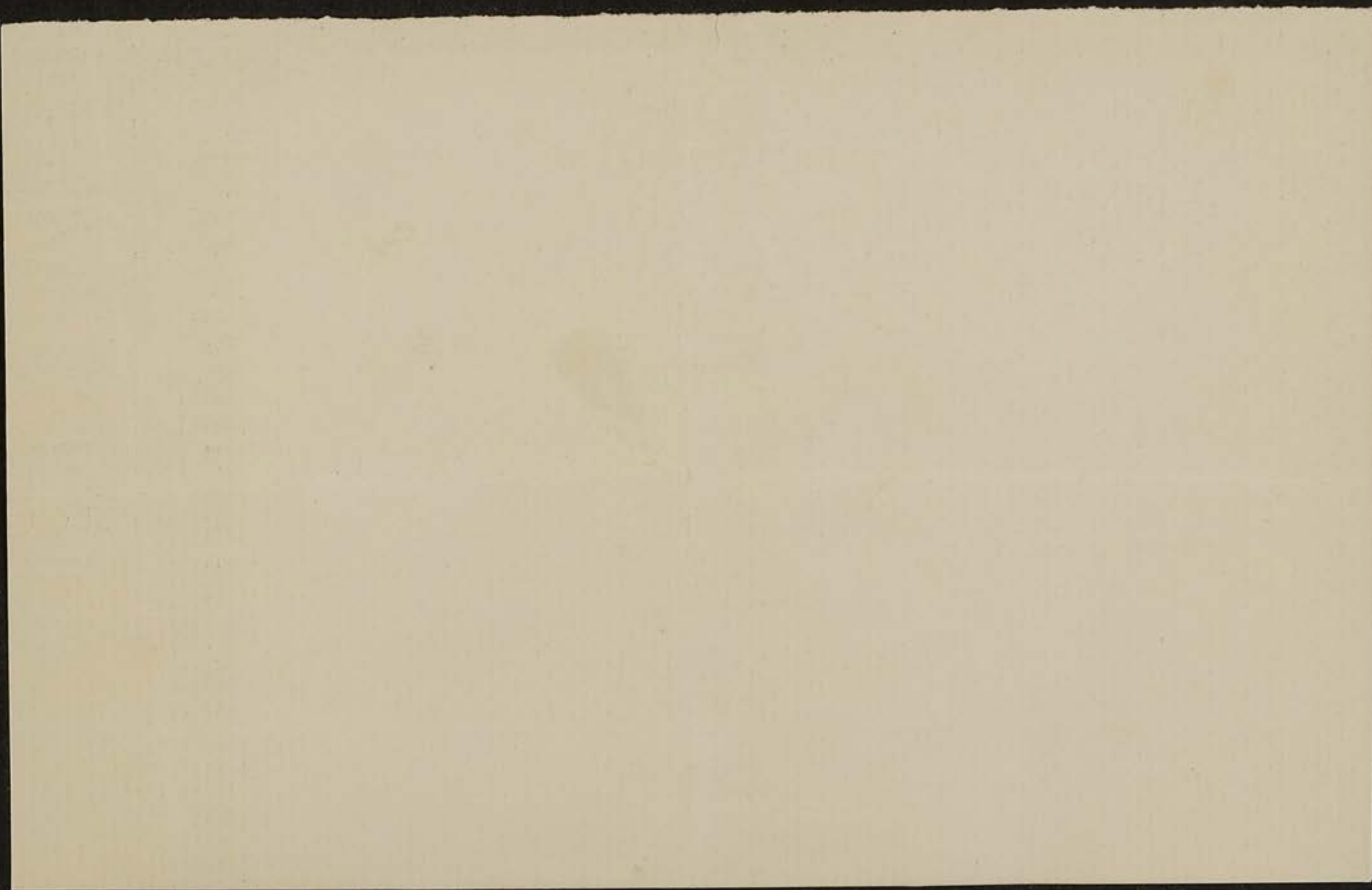




20



21



22

ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

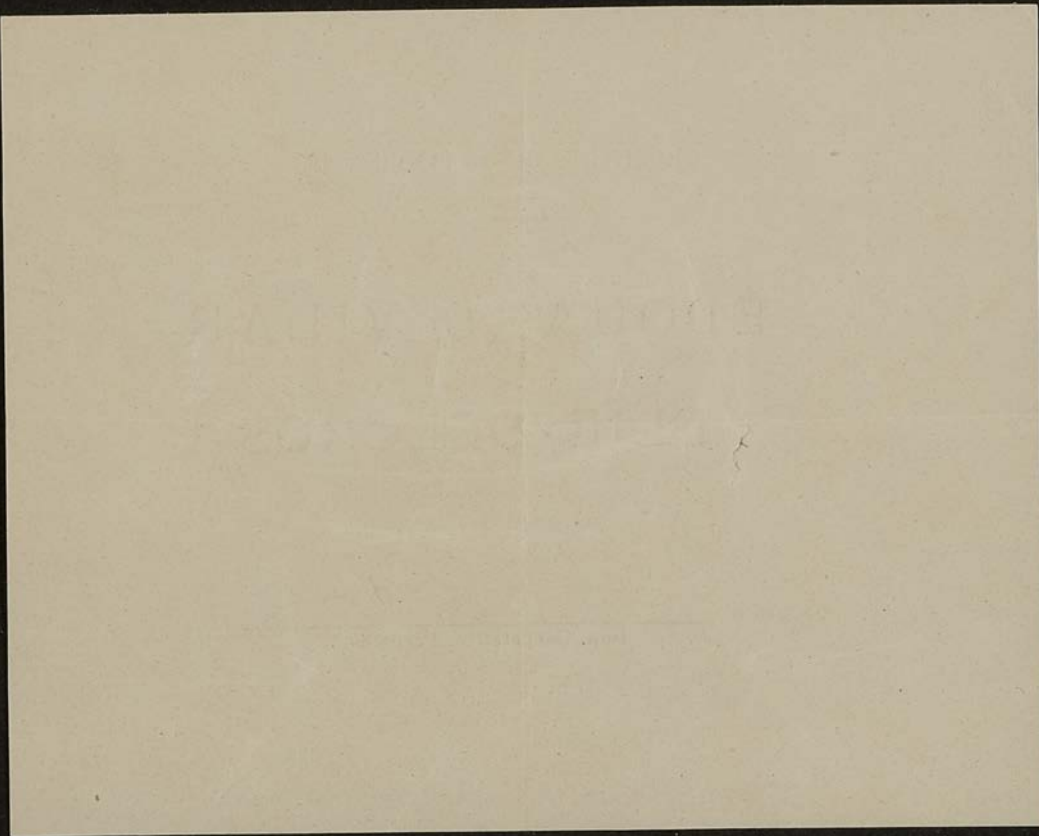
ÉDOUARD VILAR

ÉLIE DELCROS

*Sénateurs sortants.*

---

Imp. Coopérative, Perpignan.



23

ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

---

~~ÉDOUARD VILAR~~

~~ÉLIE DELCROS~~

*Sénateurs sortants.*

---

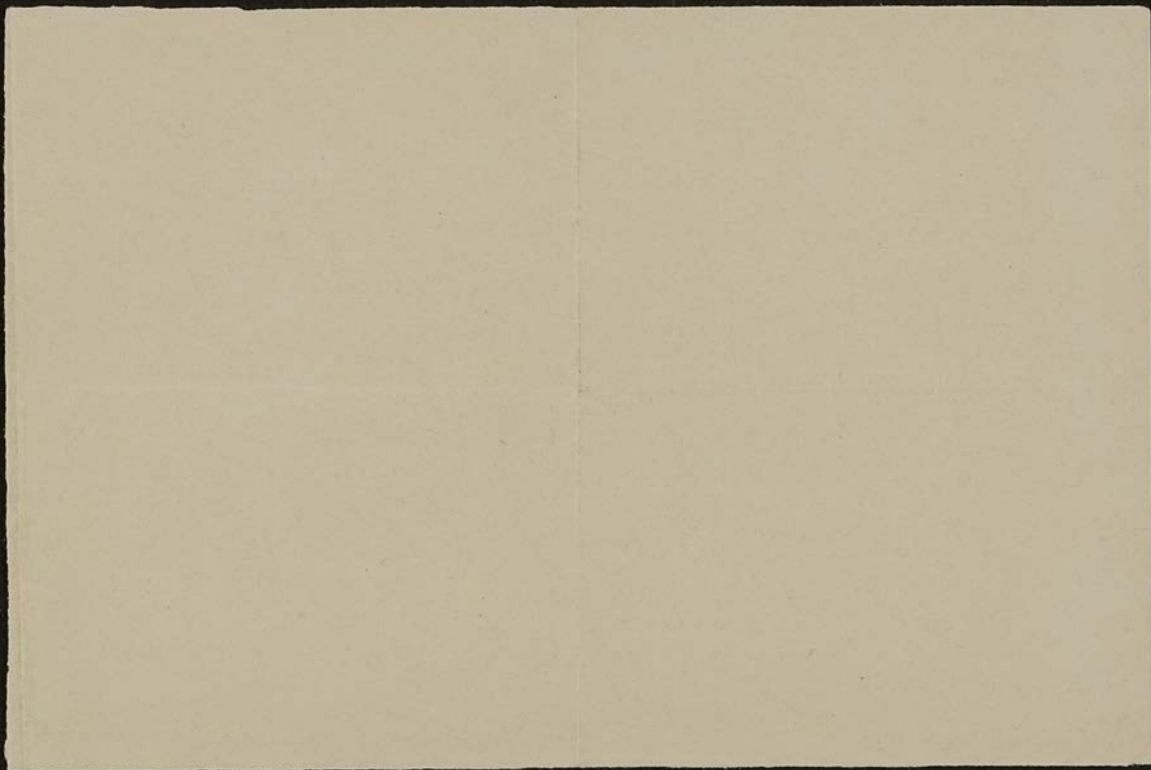
Imp. Coopérative, Perpignan.



EDOUARD MULLER

1875-1902

24



99  
3<sup>d</sup> - Lectury -

blanco 2

bulletins blancos on number  
no 2 of a 20 -

---

23

ÉLECTION DU 28 JANVIER 1900

~~ÉDOUARD VILAR~~

~~ÉLIE DELCROS~~

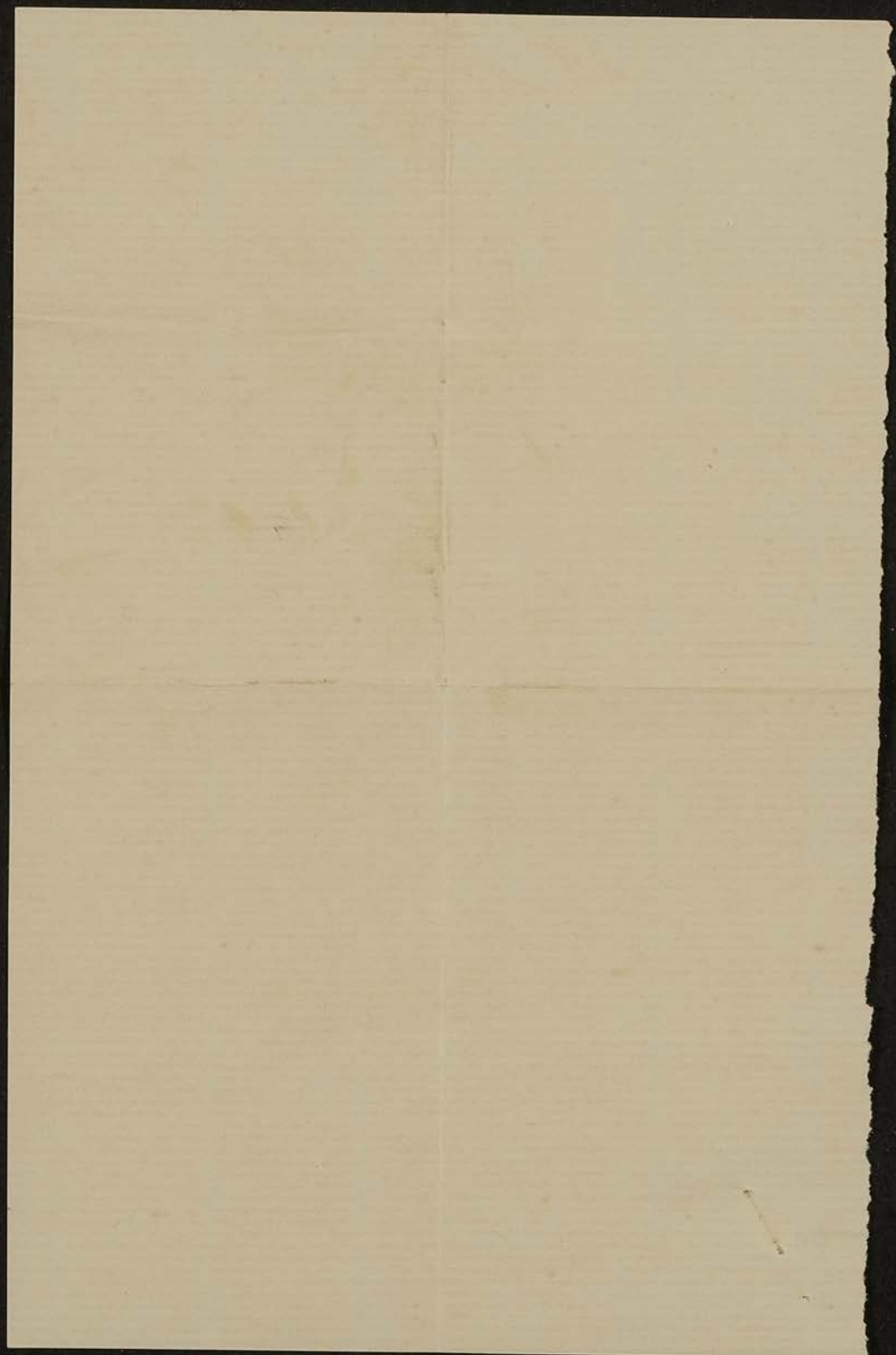
*Sénateurs sortants.*

---

Imp. Coopérative, Perpignan.

ROBERT W. VITALE  
1111 1/2 N. 10th St.  
St. Paul, Minn. 55102

26





97

Mairie de  
Codalet.

Certificat.

Le Maire de la Commune de  
Codalet, soussigné, atteint d'influenza,  
déclare ne pouvoir, en sa qualité de Sup-  
pléant aux élections Senatoriales, aller  
remplacer M. Patuel Jean le Délégué  
de la Commune qui est également malade.

De concert avec Monsieur Patuel,  
nous avons délégué et donné pleins  
pouvoirs au Sieur <sup>Bte</sup> Odise Joseph,  
Conseiller municipal de la Commune,  
qui a accepté.

En foi de quoi, nous lui avons  
délivré le présent certificat et remis  
la lettre de convocation adressée au  
Délégué Patuel Jean.

Et Codalet, le 27 Janvier 1900

Le Délégué empêché,

Patuel

Le Maire Suppléant  
empêché aussi,



Ministère  
de l'Intérieur.

Direction  
du Personnel  
et du Secrétariat.

2<sup>e</sup> Bureau.

Pyénées Orientales

République Française.

Paris, le 1<sup>er</sup> février 1900.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M. A. Vilar et Delcroix élus Sénateurs  
le 28 Janvier 1900 dans le département  
des Pyénées Orientales, j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

- 1<sup>o</sup> - Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'article 6 de la loi du 2 Aout 1875;
- 2<sup>o</sup> - La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;
- 3<sup>o</sup> - La liste d'émargement divisée en 3 cahiers distincts;
- 4<sup>o</sup> - Les feuilles de pointage au nombre de 6;
- 5<sup>o</sup> - Le procès-verbal des opérations électorales
- 6<sup>o</sup> - Les notices de candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de  
vouloir bien me faire accusé réception du présent envoi.

Agreés, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Président du Conseil

Pour le Ministre de l'Intérieur et des Cultes

~~Le Directeur du Personnel et du Secrétariat,~~  
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général.

*M. Vilar*

Monsieur le Président du Sénat.

28

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 Janvier 1900,  
à Perpignan, pour élire deux sénateurs.

L'an mil neuf cent \_\_\_\_\_, le vingt-huit du mois de Janvier  
nous <sup>(1)</sup> *Ural Gabriel*, Président  
du tribunal de première instance de *Perpignan*, nous sommes  
rendu dans la salle des *Assises* à *Perpignan*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Pyr. Orientales*  
\_\_\_\_\_ convoqué en vertu du décret du 24 novembre 1899  
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Rière Joseph* ( \_\_\_\_\_ ), né le 28 février 1829
- M. *Rui Antoine* ( \_\_\_\_\_ ), né le 25 décembre 1826
- M. *Dupré Eugène* ( \_\_\_\_\_ ), né le 18 juillet 1850
- M. *Raspaut Jean* ( \_\_\_\_\_ ), né le 15 mars 1870

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.  
*Berr* ( *Bonaventure* ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

2-57-1900. [\*]

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

sections

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	— 156	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	— <i>D</i>	—	<i>M</i>	— 152	—
3 <sup>e</sup> Section,	— <i>N</i>	—	<i>Z</i>	— 165	—
4 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	— "	—	"	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M. (2)	<i>Pons Honoré</i>
		Scruteurs . . . . .	M.	<i>Calvo Dominique</i>
			M.	<i>Pey Barthélemy</i>
			M.	<i>Pesquié Jean</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.	<i>Bourner Antoine</i>
		Scruteurs . . . . .	M.	<i>Moliner Alexis</i>
			M.	<i>Gran Cyr</i>
			M.	<i>Cassoli Augustin</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.	<i>Capelle Amédée</i>
		Scruteurs . . . . .	M.	<i>Poch Jean</i>
			M.	<i>Gor Jean</i>
			M.	<i>Arnaud Jean</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.	<i>Baillé Georges</i>
		Scruteurs . . . . .	M.	<i>Larg Jean</i>
			M.	<i>Toulquier Hyacinthe</i>
			M.	
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.	
		Scruteurs . . . . .	M.	
			M.	
			M.	

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .	M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	155	155	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	155	155	"	"
3 <sup>e</sup> idem.....	164	164	"	"
4 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
5 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
6 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
7 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
8 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
9 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
10 <sup>e</sup> idem.....	~	~		
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETIENS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETIENS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETIENS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Vilar.</i>	M. <i>Delera.</i>	M. <i>Mub.</i>	M. <i>Blanc.</i>	M. <i>Deviz.</i>	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> Section .....	155	155	.	146	140	2	4	4							
2 <sup>e</sup> idem .....	155	155	.	137	132	5	5	10							
3 <sup>e</sup> idem .....	164	164	.	160	157	2	.	1							
4 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
5 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
6 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
7 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
8 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
9 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
10 <sup>e</sup> idem .....	~	~	~												
TOTAUX .....	474	474		443	429	9	9	11							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	478
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	474
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	474

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants .....	474
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	18
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..	456
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	229

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Vilar Edouard</i>	<i>quatre cent quarante trois</i>	<i>443</i>
M. <i>Delcroix Elie</i>	<i>quatre cent vingt-neuf</i>	<i>429</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls ( <i>ou blancs</i> .....)	<i>dix huit</i>	<i>18</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>3</sup>M. *Vilar Edouard et Delcroix Elie* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateur ?

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

*Le délégué et le suppléant de la Commune de Coudaler empêchés pour cause de maladie ont eu pourvus délégués à leur place M. Adge Baptiste, conseiller municipal. Le Bureau a considéré comme si M. Adge n'avait pas le droit de voter et que son vote ne serait pas reçu*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de \_\_\_\_\_ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~une~~ heures *deux*

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bur. au collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

### 3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section .....				
2 <sup>e</sup> idem .....				
3 <sup>e</sup> idem .....				
4 <sup>e</sup> idem .....				
5 <sup>e</sup> idem .....				
6 <sup>e</sup> idem .....				
7 <sup>e</sup> idem .....				
8 <sup>e</sup> idem .....				
9 <sup>e</sup> idem .....				
10 <sup>e</sup> idem .....				
TOTAUX .....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTNS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTNS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTNS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 <sup>re</sup> Section .....															
2 <sup>e</sup> idem.....															
3 <sup>e</sup> idem.....															
4 <sup>e</sup> idem.....															
5 <sup>e</sup> idem.....															
6 <sup>e</sup> idem.....															
7 <sup>e</sup> idem.....															
8 <sup>e</sup> idem.....															
9 <sup>e</sup> idem.....															
10 <sup>e</sup> idem.....															
TOTAUX.....															

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur ..

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 8, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 à 26, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	16	}	18
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	2		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.			
Bulletins sur papier non blanc.....		}	9
Bulletins portant des signes extérieurs.....			
Bulletins divers.....			

Enfin, sous les n°s 27 à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*n° 27 - Certificat du maire de Codalet*

Le Président,  
*Gulivellmal*

Le Secrétaire,  
*[Signature]*

Les Membres du bureau,  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Janvier 1900.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	478
Nombre des votants.....	474
Nombre des suffrages exprimés.....	456

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Vilar

Prénoms : Edouard

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 29 Janvier 1847

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 443

3-56-1900. [+]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Divers</u> .....	15
M.....	
M.....	
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	18
TOTAL <sup>supérieur de deux</sup> ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..	476

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Janvier 1900.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	478
Nombre des votants.....	474
Nombre des suffrages exprimés.....	456

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Delcros

Prénoms : Elie, Etienne, Charles

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 19 avril 1847

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 429

3-56-1900. [4]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Divers.....	15
M.....	
M.....	
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	18

<sup>inférieur de douze</sup>  
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 462



6

per Bureau

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

per section

Département des Pyrénées-Orientales.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Arrondissement d

Candidats : M. <i>Delcor</i>	M. <i>Vilar</i>	M. Nuls	M. Blancs	M. <i>Orange</i>	M. <i>Reffet</i>	M. <i>Siravère</i>	M. <i>Jules Diet</i>	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	140	160	160	160	160	160	160	160	160
180	146	180	180	180	180	180	180	180	180
200		200	200	200	200	200	200	200	200
220		220	220	220	220	220	220	220	220
240		240	240	240	240	240	240	240	240
260		260	260	260	260	260	260	260	260
280		280	280	280	280	280	280	280	280
300		300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,                      Le Président,                      Le Secrétaire,

*P. Barthélemy*                      *Pouy J. J.*                      *Pouy J.*

*Bournet*

*Cabre Dominique*

per section

Département des Pyrénées-Orientales.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Arrondissement d

Candidats : M. Deleros	M. Vilar	M. Hul	M. Planes	M. Escouge	M. Buffet	M. Deroultre	M. Jules Deit	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs, Le Président, Le Secrétaire,

*Barthélémy* *Douy* *Perrier*

*Calvo Douy* *Bouquet*

7

Estuaries

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats : M. <i>Vilar</i>	M. <i>Delmas</i>	M. <i>Buffe</i>	M. <i>Guin</i>	M. <i>Drouide</i>	M. <i>Lucombes</i>	M. <i>Jurquin</i>	M. <i>Blanc</i>	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

137. 132. 4 3 1 1 1 10 Certifié :

Les Scrutateurs, *Pou Jean*  
*Cassoly Augustin*  
*Bonnet Emile*

Le Président, *Molins*

Le Secrétaire, *Gran. Ojo*

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats : M. <i>Vilar</i>	M. <i>Dolros</i>	M. <i>Buffe</i>	M. <i>Garin</i>	M. <i>Deroubé</i>	M. <i>Lacombe</i>	M. <i>Jouquie</i>	M. <i>Blas</i> <del>10</del>	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

137

132

4

3

1

1

1

10

Certifié :

Les Scrutateurs,

*Pour Jours*  
*Boirel-Bruis*  
*Canoly Auguste*

Le Président,

*Moliner*

Le Secrétaire,

*Gran. Oje*

8

Johnson

*2e section*

Département des Pyrénées-Orientales.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Arrondissement d

Candidats : M. Vilar

M. Selros

M. Escanyé

M. Rolland

M. Aubert ou Plans

M.

M.

M.

M.

M.

20					20	20	20	20	20	20	20	20	20
40					40	40	40	40	40	40	40	40	40
60					60	60	60	60	60	60	60	60	60
80					80	80	80	80	80	80	80	80	80
100					100	100	100	100	100	100	100	100	100
120					120	120	120	120	120	120	120	120	120
140					140	140	140	140	140	140	140	140	140
160					160	160	160	160	160	160	160	160	160
180					180	180	180	180	180	180	180	180	180
200					200	200	200	200	200	200	200	200	200
220					220	220	220	220	220	220	220	220	220
240					240	240	240	240	240	240	240	240	240
260					260	260	260	260	260	260	260	260	260
280					280	280	280	280	280	280	280	280	280
300					300	300	300	300	300	300	300	300	300

160.

Candidats : M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Beilley*  
*Amay*  
*Touquies*

*Got Jean*



DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats : M. <i>Blanc</i>	M. <i>Delors</i>	M. <i>Evainier</i>	M. <i>Robinet</i>	M. <i>Niel</i>	M. <i>Blanc</i>	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Arnaud*  
*Toulouze*  
*2004*  
*Bouley*

*Got Jeany*

N /

Tableau indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et des suppléants.

---

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Lerignan	Violet Joachim	accepte	Baux Pierre	accepte	
	Bert Bonaventure	u	Griollet Henri	u	
	Boussiron Jean	u	Taurinya Pierre	u	
	Combacal Joseph	u			
	Caulas Louis	u			
	Chaubet Joseph	u			
	Marc Louis	u			
	Rin Antoine	u			
	Sartre Louis	u			
	Taillade François	u			
	Bosch Alphonse	u			
	Boy Jean	u			
	Grimal Emile	u			
	Dupré Eugène	u			
	Salvat Sauveur	u			
Alénya	Barrère Michel	accepte	Oliveres Joseph	accepte	
	Bouffi Sébastien	u			
Cabestany	Ros Auguste	accepte	Gracia Guillaume	accepte	
	Carrolès François	u			
Canet	Baqué Michel	accepte	Landrie Michel	accepte	
	Jouquères François	u			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canohès	Gony Jean Guillemoles Jacques	accepté i	Costecèque Hippolyte	accepté	
Cornuilla del Vercol	Mas Etienne	accepté	youquerès Henri d'Oriola	accepté	
Elne	Fons Ferriol Ramonet François Capeille Amiel Joffre François Baillot Pierre Carbonneil Jacques	accepté i i i i i	Gribé Jacques Marcerou François	accepté i	
Lator bas Elne	Maris Baptiste	accepté	Roig Pierre fils	accepté	
Montescot	Tourcade Jean	accepté	Oribaillet Mathieu	accepté	
St. Cyprien	<del>Alas Antonin</del> <del>Baylet Pierre</del> <del>Cecinaudès Antoine</del> David Pierre	<del>accepté</del> accepté <del>i</del> accepté	<del>Figue Gaudérique</del> Salbaille Joseph	<del>accepté</del> accepté	annulation proposée par le conseil de département. In nouvelles élections ont lieu elles sont toutes le résultat constatés à l'encre rouge.
St. Nazaire	Escarra Joseph	accepté	Durand Bouaventure	accepté	
Théza	Despues François	accepté	Bazia Jean	accepté	
Toulouges	Lejouan Raphaël Sola François	accepté i	Chirolet François	accepté	
Villeneuve la Raho	Sanac Théophile Sanac Joseph	accepté i	Bausc Pierre	accepté	
Baho	Moral Etienne Blanc Sébastien	accepté i	Dedies Sébastien	accepté	
Bompas	Cazalens Louis Combes Louis	accepté i	Coll Joseph	accepté	
Pia	Lamer (de) Jules Bobo Joseph	accepté i	Balens Cyr	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pica (suite)	Guizonnier Bonaventure	accepte			
St Estève	Rech François	accepte	Miquel Jacques	accepte	
	Bonet Thomas	«			
St Marie	Saujou Joseph baillade	accepte	Saujou François Salvador	accepte	
	Pujol Joseph père	«			
Villedoune la Salanque	Jouquières François	accepte	Ducassy Coronat Marcel	accepte	
	Joué Raphaël fils	«			
Villeneuve la rivière	Toubielle Baptiste	accepte	Noguès Jacques	accepte	
	Bertrand Michel	«			
Satour de France	Biscaye Joseph	accepte	Raynaud Simon	accepte	
	Sales Justin	«			
Bélesta	Olive Jean	accepte	Biles Jacques	accepte	
Caranany	Delouca Edmond	accepte	Gély Fort Paul	accepte	
	Procope Jean	«			
Cassagnes	Crousseau Baptiste	accepte	Girand Michel	accepte	
Estagel	Bandy Joseph	accepte	Habel François	accepte	
	Loubes François	«	Paul Louis	«	
	Raynaud Louis	«			
	Torreilles François	«			
	Doutres Etienne	«			
	Andrillo André	«			
Loursac	Vidal François	accepte	Jouret Achille	accepte	
Montalba	Garzé Jean	accepte	Sicre Paul	accepte	
Montner	Marquet Augustin	accepte	Brieu André	accepte	
Planèzes	Laris Louis	accepte	Sales Justin (ouche)	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Kasiquères	Marquet Firmin	accepte	Donadille Jean	accepte	
Lantavel	Benet Célestin	accepte	Larès Laurent	accepte	
	Landriq Joseph	i			
Millas	Roig Joseph	accepte	Befara Jean	accepte	
	Garrigue Barthélemy	i			
	Moles Joseph	i			
Corbère	Lla Louis	accepte	Lixador Alexandre	accepte	
	Poull Cured Joseph	i			
Corbère les Cabanes	Trinichel Joseph	accepte	Brial Bousquet Jean	accepte	
	Carrère Joseph	i			
Cornella la rivière	Falqués Louis	accepte	Boussie Jean	accepte	
	Respaul Jean	i			
Néfiach	Saly Joseph	accepte	Uteza Jean	accepte	
	Bazian Antoine	i			
Lézilla la rivière	Arnaud Jean	accepte	Avéros Jean	accepte	
	Gran Cyr	i			
	Llarg Jean	i			
Le Soler	Layre Jean	accepte	Laurinça Joseph	accepte	
	Santipéris Jean	i			
	Casenobe Jean	i			
St. Félix d'amont	Marty Joseph	accepte	Barrière Michel	accepte	
St. Félix d'aval	Bobo Jean	accepte	Palmade Jacques	accepte	
	Martre Joseph	i			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rivesaltes	Fornier Calixte	accepte	Guinaud Augustin	accepte	
	Augolat Justin	i	Bonnard Henri	i	
	Corrent François	i			
	Roujou Raymond	i			
	Lucia François	i			
	Arnaud Jacques	i			
	Billaros Jacques	i			
	Mailly Henri	i			
	Alquier Joseph	i			
Baixas	Bongons François	accepte	Farines Joseph	accepte	
	Bobo Gilles	i	Morat Etienne	i	
	Mary Joseph	i			
	Rostand Germain	i			
	Sol Jean	i			
	Sol Séverin	i			
Calce	Crouels Gaspard	accepte	Deloucle Delouca Joseph	accepte	
Cases de Sène	Kaspand Adolphe	accepte	Bertrand Joseph	accepte	
	Athiel Paret Joseph	i			
Claira	Lamyas Lacaut Joseph	accepte	Ripoull Sébastien	accepte	
	Montgaillard Joseph	i			
	Duron François	i			
Espira de l'Agly	Philip Joseph	accepte	Banyuls Antoine	accepte	
	Jaupart André	i			
	Fouchonel Auguste	i			
Opoul	Bonou Antonin	accepte	Fabre Auguste	accepte	
	Fabre Janvier	i			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Périllos	Millagon Martin	accepte	Jorda Michel	accepte	
Peyrestortes	Marty Jean	accepte	Sabarthès Raymond	accepte	
	Azai François	i			
St Hippolyte	Fosconet Imile	accepte	Lalab Séverin	accepte	
	Azais François	i			
St Laurent la Salanque	Manya Henri	accepte	Sanyas Larès Justin	accepte	
	Roses Henri	i	Sanyas Joué Justin	i	
	Roger André	i			
	Fourtoul Lucien	i			
	Larès Lucien	i			
	Vidal Laurent	i			
	Conill Jules	i			
	Lomès Hippolyte	i			
	Coll Augustin	i			
Salces	Larazols Frédéric	accepte	Lubers Stanislas	accepte	
	Casteil Ernest	i			
	Masonn Etienne	i			
Lorsailles	Macabies Joseph	accepte	Clanel Jean	accepte	
	Lalmade Julien	i			
	Gaillard Joseph	i			
Vingrau	Leyre Barthélemy	accepte	Espinet Louis	accepte	
	Chavanette Laurent	i			
St Paul	Salles Michel	accepte	Segui Joseph	accepte	
	Martignoles Valentin	i			
	Caris Auguste	i			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ausignan	Tech Pierre	accepte	Chauvet Jean Pierre	accepte	
Caudios de Fenouillettes	Armagnac Joseph	accepte	Mérou Eugène	accepte	
	Olive Jacques	u			
Fenouillet	Marceron Emile	accepte	Jalibert Jules	accepte	
Fosse	Loumès Pierre	accepte	Rapidel Joseph	accepte	
Lesquerde	Lanabière Joseph	accepte	Lanabière Pascal	accepte	
Maury	Lous Jean	accepte	Jourda Jean	accepte	
	Olive Alexis	u			
	Fauché Antoine	u			
Prugnanes	Vidal Pierre	accepte	Alibert Martin	accepte	
S <sup>t</sup> Arnac	Barbaza Justin	accepte	Salvat Baptiste	accepte	
S <sup>t</sup> Martin	Mérou Eugène	accepte	Chauvet Pierre	accepte	
Vira	Cayre Etienne	accepte	Delmas Casimir	accepte	
Zhuir	Ecoiffier François	accepte	Calvet Joseph	accepte	
	Camo Raymond	u	Jales Joseph	u	
	Baillo François	u			
	Lavail François	u			
	Vicens Joseph	u			
	Camo Antoine	u			
Bages	Baills Bonaventure	accepte	Cazes Joseph	accepte	
	Carrère Jacques	u			
	Auzan Joseph	u			
Bronilla	Escarra Jules	accepte	Nègre Baptiste	accepte	
Caiscas	Ausseil Michel	accepte	Touron Jean	accepte	
Camélas	Brial Brial Pierre	accepte	Capdellaire Hyacinthe	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Castelnou	Foulquier Hyacinthe	accepté	Bordes Jean	accepté	
Fourques	Bosch Joseph	accepté	Blanquer Tidore	accepté	
	Ceilles Jean	ii			
Clauro	Roig Joseph	accepté	Mary Raymond	accepté	
Lupia	Marcel Bonaventura	accepté	Batlle Joseph	accepté	
Ortaffa	Malé Sauveur	accepté	Deprade Julien	accepté	
	Lous Honoré	ii			
Cassa	Santenach Asside	accepté	Durand Jean	accepté	Protestation rejetée
Pollestres	Barde Jean	accepté	Bousquet Joseph	accepté	
	Coste Jean	ii			
Ponteilla	Puig Eugène	accepté	Ziguères Joseph	accepté	
	Puig Valentin	ii			
St Colombe	Mossé Joseph	accepté	Zambert Camille	accepté	
St Jean Laseille	Alabert Auguste	accepté	Alart Michel	accepté	
Terrats	Doutres Sébastien père	accepté	Gouase Ebois	accepté	
Torderes	Batlle Louis	accepté	Coste André	accepté	
Tresserre	Roig Joseph fils	accepté	Guillemat Abdou fils	accepté	Protestation rejetée
Trouillas	Rolland Antoine	accepté	Simon Louis	accepté	
	Fournier Joseph	ii			
Villemolaque	Olivé Joseph	accepté	Bascon François	accepté	
	Ricard François	ii			
Déret	Quitard Gonell Jacques	accepté	Puig Pierre	accepté	
	Laverny Jean	ii	Coll Jean	ii	
	Fons Pierre	ii			
	Saydé Jean	ii			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Céret (suite)	Tarris Joseph	accepte			
	Danyach Joseph	i			
	Zorocrate François	i			
	Forné Ferdinand	i			
	Roger Eugène	i			
Banyuls des Alpes	Marie Antoine	accepte	Vidalou Wenceslas	accepte	
	Ey Louis	i			
Le Boulou	Massotte Paul	accepte	Seldos Martin	accepte	
	Bousquet Jean	i			
	Noëll Jean	i			
Calmeilles	Lanicol Joseph fils	accepte	Roigt Joseph	accepte	
L'Écluse	Marill Mauro Joseph	accepte	Séit Pierre	accepte	
Las Illes	Barceló Pierre	accepte	Roger Guillaume	accepte	
Maureilles	Marill Macabies Jean	accepte	Hursul Pierre	accepte	
	Ligaillem Paul	i			
Montauriol	Rossignol Dominique	accepte	Julia Joseph	accepte	
Ons	Massina Albon	accepte	Julia Bassole Joseph	accepte	
	Ferrer Charles	i			
Le Pertuis	Cabanes Joseph	accepte	Pora Amédée	accepte	
	Christophol Joseph	i			
Reynès	Pastoret Joseph	accepte	Alday Henri	accepte	
	Madern Pierre	i			
Rimogues	Luig Lanes Joseph	accepte	Tocabens Jules	accepte	
St Jean pla de corti	Nègre Jean	accepte	Joler Jean	accepte	
	Rière Joseph	i			
Taillet	Touron Joseph	accepte	Cadène François	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vivès	Riberat Michel	accepte	Cales Joseph	accepte	
Argeles /mer	Moreto Pierre	accepte	Fouta Michel	accepte	
	Bech Padaille Anacle	ii	Fourniques Padaille Joseph	ii	
	Pages Ferran Come	ii			
	Berni Joseph	ii			
	Pujas Baylet Jean	ii			
	Rech Jacques	ii			
L'Albère	March Paul	accepte	Planes Jean	accepte	
Banyuls /mer	Victor Baille	accepte	Py Anselme	accepte	
	Sagols Ribère Jean	ii	March Jules	ii	
	Py Sauveur	ii			
	Vilarem Pierre	ii			
	Bardetis Paul	ii			
	Pi Emile	ii			
Cerbère	Arnaud Louis	accepte	Orpy Vincent	accepte	
	Bellocq Felix	ii			
Collionne	Coste Jean	accepte	Oriol Romain	accepte	
	Biern Jacques	ii	Moliner Alexis	ii	
	Py Barthélemy	ii			
	Calvo Dominique	ii			
	Montargès Joseph	ii			
	Ramone Joseph	ii			
Laroque	Vilar Pierre	accepte	Vilanove François	accepte	
	Lamignac Jean	ii			
Montesquieu	Damien Seldos	accepte	Munna François	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Palau del Vidre	Muscar Martial	accepte	Lafont Joseph	accepte	
	Barde Jean	i			
Port-Vendres	Forgas Pierre	accepte	Mitjaville Victor	accepte	
	Alabert Adon	i	Ribeill François	i	
	Blanc Jacques	i			
	Germa Hippolyte	i			
	Cabot Severin	i			
	Marguèdes Joseph	i			
St André	Bocamy Honoré	accepte	Brousse Pierre	accepte	
	Matillo André	i			
St Génis	Gouttes Baptiste	accepte	Cavaillé Joseph	accepte	
	Astich Jean	i			
Torède	Dispan Bonaventura	accepte	Larès Fernand	accepte	
	Massol Barthélemy	i			
	Fourn Jarlé Joseph	i			
Villemongue des monts	Bazy Coine	accepte	Durand Immanuel	accepte	
	Xarl Etienne	i			
Arles et Tech	Blanqué Jacques	accepte	Elory François	accepte	
	Pallares Marie Joseph	i			
	Fourniol Joseph	i			
Amélie les Bains	Bails Georges	accepte	Brial Jean	accepte	
	Poch Jean	i			
Labastide	Touron Pierre	accepte	Noëll Jean	accepte	Protestation rejetée
Corsavy	Deil Jules	accepte	Corderck Marc	accepte	
	Rossignol Pierre	i			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenues.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montalba	Cruzel Barthélemy	accepte	Delclos Jidore	accepte	
Montbolo	Vilacéque André	accepte	Baxès Dominique	accepte	
Montferrier	Bédos Paul	accepte	Sobraquès Joseph	accepte	
	Got Jean	i			
Palalda	Daques Joseph fils	accepte	Olivères Joseph	accepte	
	Saillaut Antoine	i			
St Marsal	Malé Abdou	accepte	Guisser Jacques	accepte	
	Parayre Sébastien	i			
Eaulis	Roubire Joseph	accepte	Guitard Joseph	accepte	
Prats de Mollo	Sicre Joseph	accepte	Durand Jean	accepte	
	Coll Jean	i			
	Commenale Bonaventur	i			
Coustouges	Bardaqué Gabriel	accepte	Ramon Jean	accepte	
	Bernades Bernard	i			
Lamanère	Coste Roger Jean	accepte	Juanole Michel	accepte	
St Laurent de Cerdans	Comails Jacques	accepte	Puly Joseph	accepte	
	Delclos Joseph	i	Got Barthélemy	i	
	Saus Joseph	i			
	Morrot Jean	i			
	Bo Jean	i			
	Berdaguer Joseph	i			
Terralouque	Poncel Médard	accepte	Slobères Joseph	accepte	
	Seytavi Pierre	i			
Le Tech	Trescazes Michel	accepte	Ribes Barthélemy	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Crades	Chamben Siene Largerou Jacques Lavaill Gaudérique Poncez Michel Moy André Bouvier Léon Benazel Jean Serre Saurour Tobia Joseph	accepte "i" "i" "i" "i" "i" "i" "i" "i"	Vergès Paul Fabre Louis	accepte "i"	
Carnpôme	Julia Joseph	accepte	Salies Jacques	accepte	
Casteil	Jensevry Sébastien	accepte	Olive Siene	accepte	
Catllar	Freixe Hippolyte Vernel Siene	accepte "i"	Vernis Gaudérique	accepte	
Clara	Moncen Martin	accepte	Bailbe' Jacques	accepte	
Codales	Patuel Jean	accepte	Galiouy Joseph	accepte	
Conat	Respaud Michel	accepte	Go Baptiste	accepte	
Cornella	Fordan Saturnin Solér Raphaël	accepte "i"	Solér André	accepte	
Eus	Laugemma Etienne Mary Charles	accepte "i"	Banet Jacques	accepte	
Fillols	Vergès Bonaventure	accepte	Vergès Joseph	accepte	
Fuilla	Guimenor Antoine	accepte	Lafont Guillaume	accepte	
Los Masos	Selva Joseph	accepte	Cassoly Augustin	accepte	
Molitg	Deixonne Augusta	accepte	Jacouil Thomas de 1896	accepte	
Mossel	Cantie Benjamin Larès Baptiste	accepte "i"	Dimou Dominique	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nohédes	Pousaillé Sauveur	accepte	Carimya Michel	accepte	
Ria	Marc André	accepte	Grand Dominique	accepte	
	Albert Joseph	"			
Carimya	Capeille Valentin	accepte	Galard Bonaventure	accepte	
	Salgas Jean	"			
Urbanaya	Lhoste Pierre	accepte	Deixonne François	accepte	
Vernet les Bains	Capeille Joseph	accepte	Arnand Jacques	accepte	
	Rajan Joseph	"			
Villefranche	Lhoste Emmanuel	accepte	Pry Michel	accepte	
	Berjoan Gilles	"			
Mont-Louis	Blanc Pierre	accepte	Bigorre Pierre	accepte	
Les Angles	Sans Raymond	accepte	Bacqué Pierre	accepte	
	Salva Gilles Kibeillat	"			
Bolquère	Nohel Pierre	accepte	Bonneil Pierre	accepte	
La Cabanasse	Cot Paul	accepte	Blanc Joseph	accepte	
Candès	Raspaul Jean	accepte	Bataille Joseph	accepte	
Fontpédrouse	Bigorre François	accepte	Aspero Valentin	accepte	
	Cayrol Michel jeune	"			
Fontcabrouse	Blancard Pierre	accepte	Loubielle Antoine	accepte	
Formiguères	Picheyre Raymond	accepte	Olive Sébastien	accepte	
	Côme Sébastien	"			
La Llagonne	Romeu Antoine	accepte	Bernole Jean	accepte	
Matemale	Fondère Jean Baptiste	accepte	Vergès Jean	accepte	
Blancs	Basso Guillaume	accepte	Roigt Raymond	accepte	
Puyvalador	Bataille Eugène	accepte	Tourné Lafoul Baptiste	accepte	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Réal	Pesque Jean Vidal	accepte	Pesque François Charles	accepte	
Santo	Blanc François	accepte	Ribeill Dominique	accepte	
S <sup>t</sup> Pierre des forcats	Boure Joseph	accepte	Blanque Sébastien	accepte	
Olette	Margail Jean	accepte	Paris Jacques	accepte	
	Rous Jean	ii			
Aygnatèlia	Sidou Antoine	accepte	Mitjaville Jean Paroté	accepte	
Canaveilles	Carrère Michel	accepte	Battle Dominique	accepte	
Escaro	Broc Jean Caloy	accepte	Botet Immanuel	accepte	
Jujols	Faulest Joseph Janitou	accepte	Bonnemaison Jean	accepte	
Mantet	Fillols Emmanuel	accepte	Clastres Joseph	accepte	
Nyer	Prats Pierre	accepte	Prats Gaudérique	accepte	
Oreilla	Baner Joseph Gabriel fil	accepte	Baner Joseph Margail	accepte	Protestation rejetée
Py	Saugemma Louis	accepte	Saugemma Paul	accepte	
Raillet	Bournet Antoine Gab	accepte	Grand Baptiste	accepte	
Sahorre	Manall Joseph	accepte	Sola Pierre	accepte	
	Fabre Jacques	ii			
Sansa	Delcasso Jean	accepte	Rocafort Dominique	accepte	
Serdinya	Carrère Martin	accepte	Rin Jacques	accepte	
	Manant Martin	ii			
Souanyas	Cadeil Ernestus	accepte	Nicolau Joseph	accepte	
Talan	Lager Felix	accepte	Trougnou Sébastien	accepte	Protestation rejetée
Thues	Sidos Raphaël	accepte	Vigne Pierre	accepte	Protestation rejetée
Saillagouse	Bilalte Joseph	accepte	Vidal François	accepte	
	Roge Antoine	ii			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Angoustine	Taboya François	accepte	Cot François	accepte	
Bougnadame	Cot Bonaventine	accepte	Bressera Jean	accepte	
Caldégas	Calvet Etienne	accepte	Marty Michel	accepte	
Dorres	Grau Joseph	accepte	Marty Louis	accepte	
Egat	Fabre Joseph	accepte	Soler Pierre	accepte	
Erweitg	Jimon Joseph	accepte	Vidal Joseph	accepte	
Erz	Antel Pierre	accepte	Antel Joseph	accepte	
	Nigo Pierre	ii			
Estovar	Bezombes Paul	accepte	Antonès Simeon	accepte	
Eyne	Batello Simeon	accepte	Puig Pierre	accepte	
Latour de Carol	Ramonatsco Adolphe	accepte	Puig Damien	accepte	
	Prat François	ii			
Llo	Rigole Zacharie	accepte	Salgas François	accepte	
Nahuja	Basséda Isidore	accepte	Vidal François	accepte	
Odeillo	Grau Dominique	accepte	Colomer François	accepte	
Osseja	Fortuny Pierre	accepte	Fortuny Jean	accepte	
	Marty Joseph	ii			
Palau	Denachara François	accepte	Salsas Albert	accepte	
Porta	Ribo Etienne	accepte	Ribo Martial	accepte	
Porté	Ribo Pierre Gil	accepte	Ramonatsco Martial	accepte	
St <sup>e</sup> Léocadie	Alart Joseph	accepte	Girvés Joseph	accepte	
Targassonne	Patou Isidore	accepte	Mitjavila Pierre Martyr	accepte	
Ur	Sarret Jean	accepte	Fout Michel	accepte	
Valcebollère	Baillès Jean Guillemet	accepte	Ribes Jacques	accepte	
Villeneuve des Escaldes	Colomer François	accepte	Sans Sébastien	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sournia	Foulquie Jean	accepte	Deles Pierre	accepte	
	Biscador Alphonse	i			
Arboussols	Aubert Eugène	accepte	Salettes Jean	accepte	
Campoussy	Balcon Paul	accepte	Palmade Pierre	accepte	
Felluns	Gardou Jean, Constantin	accepte	Abadie Prosper	accepte	
Pézilla	Delouca Jean	accepte	Capela Eugène	accepte	
Prats	Pagane Baptiste	accepte	Gene Joseph	accepte	
Rabouillet	Gouzel Pierre	accepte	Foulquier Baptiste	accepte	
	Dalbès Baptiste	i			
Tarrérach	Grien Jean	accepte	Boher Joseph	accepte	
Trévillach	Dumous Antoine	accepte	Grien Auguste	accepte	
Trilla	Souleré Edmond	accepte	Souleré Frédéric	accepte	
Le Vivier	Sire Jean	accepte	Grien Antoine	accepte	
Vingà	Molins Michel	accepte	Berjoan Clément	accepte	
	Noëll François	i			
	Gipulo Sébastien	i			
Ballestary	Costacèque Julien	accepte	Vergès Michel	accepte	
Boule d'amont	Blanc Joseph	accepte	Seilles Augustin	accepte	
Bouleternère	Bernadach Joseph	accepte	Mary André	accepte	
	Costecèque Etienne	i			
Casefabre	Castillo Jean	accepte	Tujagues Martin	accepte	
Espira	Lalès Slobet Joseph	accepte	Bord Michel	accepte	
Estohér	Illes Etienne	accepte	Puig Bonaventure	accepte	
Finestrel	Ginestou Eugène	accepte	Garcias Pierre	accepte	
Glorianes	Garrigue Jean	accepte	Cazanbon Jean	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenues.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ile d'Or	Baux François	accepte	Calvet Jean	accepte	
	Selva Jacques	i	Rosals Joseph	i	
	Blanch Pierre	i			
	Cammage Bonaventure	i			
	Lafont Joseph	i			
	Pomarolet Pierre	i			
Joch	Gastou Martin	accepte	Durand François	accepte	
Marquixanes	Raspaut Martin	accepte	Petit Jean	accepte	
Prunet et Belpuig	Malé Joseph	accepte	Fournous Pierre	accepte	
Rigarda	Igonet Pierre	accepte	Llonguet Joseph	accepte	
Rodes	Catala Bisceyre Jacques	accepte	Bollo Alexandre	accepte	
St Michel de Llotes	Faitg Guile	accepte	Castillo Joseph	accepte	
Velamanya	Basca Louis	accepte	Mary Immanuel	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Perpignan, le 31 décembre 1899.

*Guillaume Robert*

2/

Liste des électeurs sénatoriaux  
par ordre alphabétique.

---

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Acézat Marcel	Conseiller d'arrondissement		
2	Alabert Abdou	D. Pou. vendres	Mitjaville Victor Ribeill François	
3	Alabert Auguste	D. St Jean Lasseille	Alart Michel	
4	Alabert Joseph	D. Ria	Grand Dominique	
5	Alart Joseph	D. St Léocadie	Girvès Joseph	
6	Alazet Irénée	Conseiller d'arrondissement		
7	Alduy Laurent	Conseiller d'arrondissement		
8	Alquier Joseph	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Boumarel Henri	
9	Andrillo André	D. Estagel	Habet François Paul Louis	
10	Aris Michel	Conseiller d'arrondissement		
11	Armagnac Joseph	D. Caudès de fenouillèdes	Mérou Eugène	
12	Arnaud Jacques	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Boumarel Henri	
13	Arnaud Jean	D. Pezilla la rivière	Averos Jean	
14	Arnaud Louis	D. Cerbère	Orpy Vincent	
15	Astich Jean	D. St Génis	Cavaille Joseph	
16	Athiel Parent Joseph	D. Cases de Pène	Bertrand Joseph	
17	Aubert Eugène	D. Arboussols	Salettes Jean	
18	Ausseil Michel	D. Caixas	Tourou Jean	
19	Autel Pierre	D. Ez	Aute Joseph	
20	Auzan Joseph	D. Bages	Cazes Joseph	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
21	Angolat Justin	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	
22	Azai François	D. Peyrestortes	Sabarthe Raymond	
23	Azais François	D. St Hippolyte	Palat Séverin	
24	Baille Victor	D. Banyuls s/mer	Py Anselme March Jules	
25	Baillès Jean Guillemet	D. Valcebollère	Ribes Jacques	
26	Baillo François	D. Chuir	Calvet Joseph Sales Joseph	
27	Baillet Pierre	D. Elne	Gibé Jacques Marceron François	
28	Baills Bonaventine	D. Bages	Cazes Joseph	
29	Baills Georges	D. Amélie les Bains	Brial Jean	
30	Balcon Paul	D. Campoussy	Palmade Pierre	
31	Banet Joseph Gabriel fils	D. Orilla	Banet Joseph Margail	
32	Baqué Michel	D. Canet	Laudric Michel	
33	Barbazon Justin	D. St Arnac	Salvat Baptiste	
34	Barcelo Pierre	D. Las Illes	Roger Guillaume	
35	Bardagne Gabriel	D. Coustouges	Ramon Jean	
36	Barde Jean	D. Palau del Vidre	Lafont Joseph	
37	Barde Jean	D. Collestres	Bousquet Joseph	
38	Bardetis Paul	D. Banyuls s/mer	Py Anselme March Jules	
39	Baretge Joseph	Conseiller d'arrondissement		
40	Barrère Jean	Conseiller d'arrondissement		
41	Barrère Michel	D. Alénça	Olivères Joseph	
42	Basséda Tindore	D. Nahunja	Vidal François	
43	Basso Guillaume	D. Planès	Roigt Raymond	
44	Bataille Eugène	D. Pruyvalador	Tourné Lafont Baptiste	
45	Battle Etienne	Conseiller Général		
46	Battle Louis	D. Torderes	Coste André	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
47	Batlo Laureur	D. Eyne	Puig Pierre	
48	Baudy Joseph	D. Estagel	Label François Paul Louis	
49	Baux François	D. Ille 1/2 tel	Calvet Jean Rosals Joseph	
50	Baxès Louis	D. Velmanga	Mary Emmanuel	
51	Baylet Pierre	D. St Cyprien	Saltraille Joseph	
52	Bazian Antoine	D. Nefiach	Uteza Jean	
53	Bazy Côme	D. Villelongue les monts	Durand Emmanuel	
54	Bech Padaille' arisclé	D. Argelés 1/2 mer	Fonta Michel Fourniques Padaille' Isidore J <sup>h</sup>	
55	Bédos Paul	D. Montferrer	Sobraques Joseph	
56	Bellocq Felix	D. Cerbere	Orpy Vincent	
57	Bénazet Jean	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
58	Benet Célestin	D. Cantavel	Parès Laureur	
59	Berdaguer Joseph	D. T'laureur de Cerdans	Puly Joseph Got Barthélemy	
60	Berjoan Gillis	D. Villefranche	Py Michel	
61	Bernadach Joseph	D. Bouleternère	Mary André	
62	Bernades Bernard	D. Coustouges	Ramon Jean	
63	Berni Joseph	D. Argelés 1/2 mer	Fonta Michel Fourniques Padaille' Isidore J <sup>h</sup>	
64	Bernis Raymond	Conseiller d'arrondissement		
65	Berr Bonaventure	D. Perpignan	Baux Pierre Griollet Henri Laminya Pierre	
66	Bertrand Michel	D. Villeneuve la rivierè	Noguès Jacques	
67	Besombes Paul	D. Estavar	Antonès Laureur	
68	Biern Jacques	D. Collioure	Oriol Romain Moliner Alexis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits sans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
69	Bigorre François	D. Fontpédrouse	Aspéro Valentin	
70	Bilalte Joseph	D. Jaillagouse	Vidal François	
71	Billaros Jacques	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	
72	Biscaye Joseph	D. Latour de France	Raynaud Simon	
73	Blanc Alexandre	Conseiller Général		
74	Blanc François	D. Sauto	Ribeill Dominique	
75	Blanc Jacques	D. Port-Vendres	Mitjaville Victor Ribeill François	
76	Blanc Joseph	D. Boule d'amont	Teilles Augustin	
77	Blanc Pierre	D. Moul-Louis	Bigorre Pierre	
78	Blancard Pierre	D. Fontcabrouse	Soubielle Antoine	
79	Blanic Sébastien	D. Balu	Dedier Sébastien	
80	Blanich Pierre	D. Ille d'el	Calvet Jean Rosals Joseph	
81	Blanque Jacques	D. Arles s/ Tech	Llory François	
82	Bo Jean	D. St-Laurent de Cerdans	Puly Joseph Got Barthélemy	
83	Bobo Gilles	D. Baiscas	Farines Joseph Moral Etienne	
84	Bobo Jean	D. St-Félix d'avale	Palmade Jacques	
85	Bobo Joseph	D. Pia	Balent Cyr	
86	Bocamy Honoré	D. St-André	Brousse Pierre	
87	Bonel Thomas	D. St-Estève	Miquel Jacques	
88	Bonen Antonin	D. Oporle	Fabre Auguste	
89	Bonzoms François	D. Baiscas	Farines Joseph Moral Etienne	
90	Bosch Alphonse	D. Perpignan	Bause Pierre Grioles Henri Baurimya Pierre	
91	Bosch Joseph	D. Fourques	Blanquer Isidore	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
92	Bouffi Sébastien	D. Alénça	Olivères Joseph	
93	Boune Joseph	D. St-Pierre des forats	Blanche Sébastien	
94	Bournet Antoine	D. Roillen	Grand Baptiste	
95	Bourral Jean	Député		
96	Bousquet Jean	D. Le Boulou	Delclos Martin	
97	Boussiron Jean	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Gaurinya Pierre	
98	Bowier Léon	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
99	Boy Jean	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Gaurinya Pierre	
100	Brial Brial Pierre	D. Camélas	Capdellaire Hyacinthe	
101	Broc Jean Caloy	D. Escaro	Botet Emmanuel	
102	Brousse Emile	Conseiller Général		
103	Brousse Emmanuel	Conseiller Général		
104	Cabanes Joseph	D. Le Perthuis	Porra Amédée	
105	Cabot Jérem	D. Port-Vendres	Mitjaville Victor Ribeill François	
106	Cadeil Fructus	D. Souanyas	Nicolau Joseph	
107	Calmon Barthélemy	Conseiller Général		
108	Calvet Etienne	D. Caldégas	Marty Michel	
109	Calvo Dominique	D. Collisore	Oriol Romain Moliner Alexis	
110	Camo Antoine	D. Thuir	Calvet Joseph Sales Joseph	
111	Camo Raymond	D. Thuir	Calvet Joseph Sales Joseph	
112	Cannage Bonaventure	D. Ile d'Or	Calvet Jean Rosals Joseph	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
113	Cautie Benjamin	D. Mossel	Simon Dominique	
114	Capeille Ameil	D. Elne	Gribé Jacques Marcerou François	
115	Capeille Joseph	D. Vernet-les-Bains	Arnaud Jacques	
116	Capeille Valentin	D. Taurinya	Galard Bonaventura	
117	Carbonneil Jacques	D. Elne	Gribé Jacques Marcerou François	
118	Cargolés François	D. Cabestany	Gracia Guillaume	
119	Caris Auguste	D. St Paul	Segui Joseph	
120	Carrère François	Conseiller Général		
121	Carrère Jacques	D. Bages	Cazes Joseph	
122	Carrère Joseph	D. Corbère les Cabanes	Brial Bousquet Jean	
123	Carrère Martin	D. Serdinya	Rin Jacques	
124	Carrère Michel	D. Canaveilles	Battle Dominique	
125	Casenobe Jean	D. Le Toler	Taurinya Joseph	
126	Castell Ernest	D. Salces	Hubert Stanislas	
127	Castillo Jean	D. Casefabre	Eujagues Martin	
128	Catala Vixeyre Jacques	D. Rodés	Bollo Alexandre	
129	Caulas Louis	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Taurinya Pierre	
130	Cayre Etienne	D. Vira	Delmas Casimir	
131	Cayrol Michel jeune	D. Fontpédrouse	Aspero Valentin	
132	Cazaleus Louis	D. Bonpas	Coll Joseph	
133	Ceilles Jean	D. Fourques	Blanquet Isidore	
134	Chamben Pierre	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
135	Chambet Joseph	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Taurinya Pierre	
136	Chavanette Laurent	D. Vingrau	Espinet Louis	
137	Christophol Joseph	D. Le Pertuis	Porra Aimée	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
138	Lamoul Marin	Conseiller d'arrondissement		
139	Coll Augustin	D. St-Laurent la Salanque	Sanyas Parès Justin Sanyas Jové Justin	
140	Coll Jean	D. Prats de Mollo	Durand Jean	
141	Colomer François	D. Villeneuve des Escaldes	Sans Sébastien	
142	Comails Jacques	D. St-Laurent de Ceidans	Puly Joseph Gol Barthélemy	
143	Combacal Joseph	D. Perpignan	Baux Pierre Griplet Henri Tanninys Pierre	
144	Combes Louis	D. Bonpas	Coll Joseph	
145	Côme Sébastien	D. Forniguères	Olive Sébastien	
146	Commemale Bonaventure	D. Prats de Mollo	Durand Jean	
147	Conill Jules	D. St-Laurent la Salanque	Sanyas Parès Justin Sanyas Jové Justin	
148	Costacèque Julien	D. Baillestavy	Vergès Michel	
149	Coste Jean	D. Pollestres	Bousquet Joseph	
150	Coste Jean	D. Collioure	Oriol Romain Moliner Alexis	
151	Coste Roger Jean	D. Lamanère	Juanole Michel	
152	Costecèque Etienne	D. Bouleternère	Mary André	
153	Cot Bonaventure	D. Bourgmadame	Tresserra Jean	
154	Cot Paul	D. La Cabanasse	Blanc Joseph	
155	Crouels Gaspard	D. Calce	Deloucle Delouca Joseph	
156	Cruzet Barthélemy	D. Montalba (als.)	Delclos Isidore	
157	Dagues Joseph fils	D. Palalda	Oliverès Joseph	
158	Dalbiès Baptiste	D. Rabouilles	Foulquier Baptiste	
159	Damien Delclos	D. Montesquieu	Munna François	
160	Danjou Joseph Laillade	D. St-Marie	Danjou François Salvador	
161	Danyach Joseph	D. Cères	Puig Pierre Coll Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
162	David Pierre	D. St Cyprien	Saltraille Joseph	
163	Daydé Jean	D. Cérès	Puig Pierre Coll Jean	
164	Deit Jules	D. Corsavy	Coderck Marc	
165	Deixonne Auguste	D. Molitg	Pacouil Thomas dit Joseph	
166	Delcasso Jean	D. Sausa	Rocafort Dominique	
167	Delclos Joseph	D. St Lament de Cerdans	Puly Joseph Got Barthélemy	
168	Delouca Edmond	D. Caranany	Gély Fort Paul	
169	Delouca Jean	D. Pezilla du conflent	Capela Eugène	
170	Denaclara François	D. Palau (Cerdagne)	Salsas Albert	
171	Denamiel Joseph	Conseiller d'arrondissement		
172	Despres François	D. Théza	Bazia Jean	
173	Dispan Bonaventure	D. Sorède	Larès Ferréol	
174	Doutres Etienne	D. Estagel	Habet François Paul Louis	
175	Doutres Sébastien père	D. Terrats	Gouaux Ebons	
176	Drogart Georges	Conseiller Général		
177	Dumous Antoine	D. Trévillach	Grien Auguste	
178	Dupré Eugène	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Laurinysa Pierre	
179	Durand Joseph	Conseiller Général		
180	Duron François	D. Claira	Ripoull Sébastien	
181	Ecoiffier François	D. Thuir	Calvet Joseph Sales Joseph	
182	Escanyé Frédéric	Député		
183	Escarra Joseph	D. St Nazaire	Durand Bonaventure	
184	Escarra Jules	D. Bronilla	Nègre Baptiste	
185	Ey Louis	D. Banyuls des Alpes	Vidalou Wenceslas	
186	Fabre Jacques	D. Sahorre	Sola Etienne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
187	Fabre Jannier	D. Oponel	Fabre Auguste	
188	Fabre Joseph	D. Egat	Soler Pierre	
189	Faitg Emile	D. St-Michel de Motes	Castillo Joseph	
190	Falqués Louis	D. Corneilla la rivière	Boussie Jean	
191	Fanché Antoine	D. Maury	Jourda Jean	
192	Ferrer Charles	D. Oms	Julia Bassole Joseph	
193	Fillols Emmanuel	D. Mantet	Clastres Joseph	
194	Fondau Saturnin	D. Corneilla du confluent	Soler André	
195	Fondère Jean Baptiste	D. Matemale	Vergès Jean	
196	Fons Ferriol	D. Elne	Gribé Jacques Manceron François	
197	Fons Pierre	D. Cèret	Puig Pierre Coll Jean	
198	Forgas Pierre	D. Port Vendus	Mitjaville Victor Ribeill François	
199	Forné Ferdinand	D. Cèret	Puig Pierre Coll Jean	
200	Fornier Calixte	D. Rivesaltes	Guinaud Augustin Bonnarel Henri	
201	Fors Jean	Conseiller d'arrondissement		
202	Fortuny Pierre	D. Osseja	Fortuny Jean	
203	Fouchon Auguste	D. Espira de l'Agly	Banyuls Antoine	
204	Foulquie Jean	D. Lournia	Deles Pierre	
205	Foulquier Hyacinthe	D. Castelmon	Bordes Jean	
206	Fourcade Jean	D. Montescot	Oribaillet Mathieu	
207	Fourcade Marcellin	Conseiller d'arrondissement		
208	Fourn Jarlé Joseph	D. Sorède	Parés Ferriol	
209	Fournier Joseph	D. Tronillas	Simon Louis	
210	Fourniol Joseph	D. Arles 2 <sup>e</sup> tech	Llory François	
211	Foutonill Lucien	D. St-Lamens la Salanque	Sanyas Paris Justin Sanyas Joui Justin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
212	Fosconer Emile	D. St. Hippolyte	Palat Séverin	
213	Freixce Hippolyte	D. Cathar	Vernis Gaudérique	
214	Gaillard Joseph Jacques	D. Torneilles	Clavel Jean	
215	Gaudou Jean Constantin	D. Feilluns	Abadie Prosper	
216	Garcerie Abdou	Conseiller d'arrondissement		
217	Garrigue Barthélemy	D. Millas	Beffara Jean	
218	Garrigue Jean	D. Glorianes	Cazaubon Jean	
219	Gastou Martin	D. Joch	Durand François	
220	Gay André	Conseiller d'arrondissement		
221	Gaze Jean	D. Montalba (Latom)	Sire Paul	
222	Germoi Hippolyte	D. Port-Vendres	Mitjaville Victor Ribeill François	
223	Gineste François	Conseiller d'arrondissement		
224	Ginestou Eugène	D. Finestrel	Garcias Pierre	
225	Gipulo Sébastien	D. Vinça	Berjoan Clément	
226	Gony Jean	D. Canohès	Costecèque Hippolyte	
227	Got Jean	D. Montferrier	Sobraquès Joseph	
228	Gouttes Baptiste	D. 1 <sup>er</sup> Génis	Cavaille Joseph	
229	Gran Cyr	D. Sezilla la riviere	Averos Jean	
230	Gran Dominique	D. Odeillo	Colomer François	
231	Gran Joseph	D. Sones	Marty Louis	
232	Grien Jean	D. Tarreirach	Boher Joseph	
233	Grimat Emile	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Laurinca Pierre	
234	Guillemoles Jacques	D. Canohès	Costecèque Hippolyte	
235	Guimenez Antoine	D. Fuilla	Lafont Guillaume	
236	Guillard-Goniell Jacques	D. Céret	Quiq Pierre Coll Jean	
237	Guizomier Bonaventura	D. Pia	Balent Cyr	
238	Igonet Pierre	D. Rigarda	Llonguet Joseph	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
239	Illes Etienne	D. Estocher	Puig Bonaventure	
240	Jaudent Joseph Janiton	D. Jujols	Bonnemaison Jean	
241	Jaupart André	D. Espira de l'Agly	Banyuls Antoine	
242	Joffre François	D. Elne	Grille Jacques Marcerou Joseph	
243	Jouquères François	D. Villelongue la Talanque	Ducassy Coronat Marcel	
244	Jouquères François	D. Carol	Laudric Michel	
245	Joue Raphaël fils	D. Villelongue la Talanque	Ducassy Coronat Marcel	
246	Julia Joseph	D. Campôme	Salies Jacques	
247	Lafont Joseph	D. Ille d'el	Calvet Jean Rosals Joseph	
248	Lamer (de) Jules	D. Pica	Balent Cyr	
249	Lamole Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
250	Laudric Joseph	D. Cantavel	Parès Laurent	
251	Lanquine Clément	Conseiller Général		
252	Largerou Jacques	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
253	Lavoil François	D. Elmir	Calvet Joseph Salès Joseph	
254	Lavaill Gaudérique	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
255	Laverny Jean	D. Céret	Puig Pierre Coll Jean	
256	Lhoste Emmanuel	D. Villefranche	Py Michel	
257	Lhoste Pierre	D. Urbanya	Deixonne François	
258	Llong Jean	D. Pezilla la rivière	Averos Jean	
259	Llech François	D. 1 <sup>er</sup> Estève	Miquel Jacques	
260	Llobes François	D. Estagel	Habet François Paul Louis	
261	Lucia François	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
262	Macabies Joseph	D. Toncilles	Canet Jean	
263	Mach Paul	D. l'Alberie	Planes Jean	
264	Madem Pierre	D. Reynès	Alday Henri	
265	Mailly Henri	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	
266	Malé Abdou	D. St Marsal	Guisser Jacques	
267	Malé Joseph	D. Crumet-et-Belpuig	Fournous Pierre	
268	Malé Laurent	D. Ortaffa	Deprade Julien	
269	Manalt Joseph	D. Lahore	Sola Etienne	
270	Manaut Martin	D. Serdinga	Rin Jacques	
271	Manya Henri	D. St-Laurent-la-Malanne	Sanyas Paris Justin Sanyas Jone Justin	
272	Marc André	D. Ria	Grand Dominique	
273	Marc Louis	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Savinya Pierre	
274	Marceron Emile	D. Fenouilles	Jaliberi Jules	
275	Marguil Jean	D. Olette	Paris Jacques	
276	Marginedes Joseph	D. Port-Vendres	Miljaville Victor Ribeill François	
277	Marie Antoine	D. Banyuls des Alpes	Vidalou Wenceslas	
278	Marie Joseph	Conseiller Général		
279	Marill Elviro Joseph	D. l'Eluse	Deit Pierre	
280	Marill Macabies Jean	D. Maureillas	Hursul Pierre	
281	Maris Baptiste	D. Latour Bas Elue	Roig Pierre fils	
282	Marquet Augustin	D. Moutner	Brien André	
283	Marquet Firmin	D. Rasiquères	Donadille Jean	
284	Marron Jean	D. St-Laurent-de-Cerdans	Puly Joseph Gos Barthélemy	
285	Martignoles Valentin	D. St Paul	Séqui Joseph	
286	Martre Joseph	D. St-Jelin Sarall	Palmade Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
287	Marty Jean	D. Peyrestortes	Sabarthès Raymond	
288	Marty Joseph	D. Osséja	Fortuny Jean	
289	Marty Joseph	D. St-Féliu d'amont	Barreire Michel	
290	Mary Charles	D. Eus et Còmes	Banet Jacques	
291	Mary Joseph	D. Baixas	Farines Joseph Moral Etienne	
292	Mas Etienne	D. Corneilla del Vercol	Jouqueies Henri d'Oriola	
293	Marsle Bonaventura	D. Llupia	Batlle Joseph	
294	Masnou Etienne	D. Salces	Hubert Stanislas	
295	Massina Albon	D. Oms	Julia Bassole Joseph	
296	Massina François	Conseiller Général		
297	Massot Barthélemy	D. Torède	Parès Fernand	
298	Massotte Paul	D. Le Boulou	Delclos Martin	
299	Matillo André	D. St-André	Brousse Pierre	
300	Merlat Louis	Conseiller d'arrondissement		
301	Mérou Eugène	D. St-Martin	Chauvet Pierre	
302	Millagon Martin	D. Périllos	Sarda Michel	
303	Mirapeix Jean	Conseiller d'arrondissement		
304	Moles Joseph	D. Millas	Beffara Jean	
305	Molins Michel	D. Vinça	Berjoan Aimeur	
306	Moncen Martin	D. Clara	Bailbé Jacques	
307	Montgaillard Joseph	D. Clara	Ripoull Sébastien	
308	Montargès Joseph	D. Collioure	Oriol Romain Molins Alexis	
309	Moral Etienne	D. Balu	Sedies Sébastien	
310	Moréto Pierre	D. Argelès sur mer	Fonta Michel Fouriquet Padaille Indre J <sup>rs</sup>	
311	Mossé Joseph	D. St-Colombe	Zaubert Camille	
312	Moy André	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
313	Muscari Martial	D. Calan del Vidre	Lafont Joseph	

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
314	Nègre Jean	D. St Jean pla de cors	Soler Jean	
315	Nicolau François	Conseiller d'arrondissement		
316	Noëll François	D. Vinça	Berjoan Clément	
317	Noëll Jean	D. Le Boulou	Delclos Martin	
318	Nohet Pierre	D. Balquère	Bonneil Pierre	
319	Nomdedeu Joseph	Conseiller d'arrondissement		
320	Olive Alexis	D. Manry	Jourda Jean	
321	Olive Jacques	D. Candès de fenouillèdes	Mérou Eugène	
322	Olive Jean	D. Bélestia	Biles Jacques	
323	Olive Joseph	D. Villemolaque	Barcon François	
324	Pagane Baptiste	D. Prats	Gène Joseph	
325	Pagès Félix	D. Talau	Trougnou Sébastien	
326	Pagès Fernan Côme	D. Argelès sur mer	Fonta Michel Fourniques Padaille Tridon JH	
327	Poillès Pierre	Conseiller d'arrondissement		
328	Pallares Marie Joseph	D. Arles Tech	Flory François	
329	Pallès Hlobet Joseph	D. Espira du conflant	Bord Michel	
330	Palmade Julien	D. Correilles	Clanet Jean	
331	Pans Jules	Député		
332	Panabière Joseph	D. Lesquerde	Panabière Pascal	
333	Panicot Joseph fils	D. Calmeilles	Roigt Joseph	
334	Parayre Sébastien	D. St Marsal	Guisser Jacques	
335	Parazols Frédéric	D. Salces	Hubert Stanislas	
336	Parès Baptiste	D. Mossel	Dimou Dominique	
337	Parès Emile	Conseiller Général		
338	Parès Louis	D. Planèges	Sales Justin (oncle)	
339	Parès Lucien	D. St Laurent la balauque	Sanyas Parès Justin Sanyas José Justin	
340	Pastores Joseph	D. Reynès	Alday Henri	
341	Patan Tridon	D. Bargasonne	Mitjavila Pierre Martyr	
342	Patuel Jean	D. Cordales	Galiay Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
343	Payré Jean	D. d'Isol	Caminuys Joseph	
344	Pech Pierre	D. Ausignan	Chauvet Jean Pierre	
345	Peix Joseph	Conseiller d'arrondissement		
346	Péjonan Raphaël	D. Toulouges	Chirolet François	
347	Pesqué Jean Vidal	D. Réal	Pesqué François Charles	
348	Petit Jean	Conseiller d'arrondissement		
349	Peyre Barthélemy	D. Vingrau	Espinet Louis	
350	Peytavi Pierre	D. Serralongue	Llobères Joseph	
351	Philip Joseph	D. Espira de l'Agly	Banyuls Antoine	
352	Pi Emile	D. Banyuls mer	Pij Auselme March Jules	
353	Picheyre Raymond	D. Forniguères	Olive Sébastien	
354	Pigaillem Paul	D. Marseillas	Huronel Pierre	
355	Pla Louis	D. Corbère	Vixador Alexandre	
356	Poch Jean	D. Amélie les Bains	Brial Jean	
357	Pomarole Etienne	D. Ille	Calvet Jean Rosals Joseph	
358	Pomès Hippolyte	D. St-Laurent la Salanque	Sanyas Barès Justin Sanyas Jous Justin	
359	Poucet Michel	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
360	Pons Honoré	D. Ortaffa	Deprade Julien	
361	Pons Jean	D. Maury	Jourda Jean	
362	Ponsaille Simeon	D. Nohèdes	Caminuys Michel	
363	Pouzet Médard	D. Serralongue	Llobères Joseph	
364	Poull Axel Joseph	D. Corbère	Vixador Alexandre	
365	Pomès Pierre	D. Fosse	Rapidel Joseph	
366	Pous Daniel	Conseiller d'arrondissement		
367	Prat François	D. Latou de Carol	Puig Damien	
368	Prats Pierre	D. Nyer	Prats Gaudérique	
369	Procope Jean	D. Caranomy	Gely Fort Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
370	Puig Eugène	D. Pouteilla	Biquères Joseph	
371	Puig Planes Joseph	D. Rimognès	Tocabens Jules	
372	Puig Valentin	D. Pouteilla	Biquères Joseph	
373	Pujade Paul	Conseiller Général		
374	Pujarnisclé Joseph	Conseiller d'arrondissement		
375	Pujos Bayle Jean	D. Angeles s/mer	Fonta Michel Fouriques Padaille Tridone J <sup>th</sup>	
376	Pujol Joseph père	D. St Marie	Daujou François Salvador	
377	Py Barthélemy	D. Collioure	Oriol Romain Moliner Alexis	
378	Py Jumeur	D. Banyuls s/mer	Py Anselme March Jules	
379	Rajan Joseph	D. Vermeil les Bains	Arnaud Jacques	
380	Ramonatsco Adolphe	D. Latour de Carol	Puig Damien	
381	Ramone Joseph	D. Collioure	Oriol Romain Moliner Alexis	
382	Ramonet François	D. Elne	Gibé Jacques Marceron François	
383	Raspard Adolphe	D. Cases de Peñe	Bertrand Joseph	
384	Raspard Jean	D. Caudès du confluent	Bataille Joseph	
385	Raspard Martin	D. Marquixanes	Petit Jean	
386	Raynaud Louis	D. Estagel	Xabel François Paul Louis	
387	Respard Michel	D. Conat	Go Baptiste	
388	Respard Jean	D. Cornella la rivière	Boussié Jean	
389	Riberat Michel	D. Vives	Sales Joseph	
390	Ribo Etienne	D. Porta	Ribo Martial	
391	Ribo Pierre Gil	D. Porté	Ramonatsco Martial	
392	Ricard François	D. Villemolaque	Bascon François	
393	Rière Joseph	D. St Jean pla de cors	Toler Jean	
394	Rigole Zacharie	D. Elv	Talgas François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
395	Riu Antoine	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Laurin Pierre	
396	Roca (de) Jean	Conseiller d'arrondissement		
397	Rogé Antoine	D. Saillagouse	Vidal François	
398	Roger André	D. St-Laurent la Salanque	Sanyas Parés Justin Sanyas Jové Justin	
399	Roger Eugène	D. Céret	Quig Pierre Coll Jean	
400	Roig Joseph	D. Llauró	Mary Raymond	
401	Roig Joseph	D. Millas	Beffara Jean	
402	Roig Joseph fils	D. Tresserre	Guillemat Abdou fils	
403	Rolland Antoine	D. Trouillas	Simon Louis	
404	Rolland Edouard	Député		
405	Romen Antoine	D. La Llagonne	Bernole Jean	
406	Ros Auguste	D. Cabestany	Gracia Guillaume	
407	Roses Henri	D. St-Laurent la Salanque	Sanyas Parés Justin Sanyas Jové Justin	
408	Rosignol Dominique	D. Montauriol	Julia Joseph	
409	Rosignol Pierre	D. Corsavy	Coderch Marc	
410	Rostaud Germain	D. Baixas	Farines Joseph Moral Etienne	
411	Roubire Joseph	D. Tautis	Quitard Joseph	
412	Roujou Raymond	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	
413	Rous Jean	D. Olette	Paris Jacques	
414	Saboya François	D. Angoustine	Cot François	
415	Sagols Ribère Jean	D. Banyuls sur mer	Py Anselme Marc Jules	
416	Sailant Antoine	D. Palalda	Oliveres Joseph	
417	Sala Camille	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, au regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
418	Sales Justin	D. Latour de France	Raynaud Simon	
419	Salgas Jean	D. Taurinya	Galard Bonaventure	
420	Salles Michel	D. St Paul	Segui Joseph	
421	Salvat Gilles Ribeillat	D. Les Angles	Bacqué Pierre	
422	Salvat Sauveur	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Taurinya Pierre	
423	Saly Joseph	D. Nefiach	Uteya Jean	
424	Sanac Joseph	D. Villeneuve la Raho	Baux Pierre	
425	Sanac Théophile	D. Villeneuve la Raho	Baux Pierre	
426	Sangerma Etienne	D. Eus	Banet Jacques	
427	Sangerma Louis	D. Py	Sangerma Paul	
428	Sans Joseph	D. St-Laurent de Cerdans	Puly Joseph Got Barthélemy	
429	Sans Raymond	D. Les Angles	Bacqué Pierre	
430	Santenach Assise	D. Passa	Durand Jean	
431	Santipéris Jean	D. Le Tolor	Taurinya Joseph	
432	Sanyas Lacant Joseph	D. Clara	Ripoull Sébastien	
433	Sarrel Jean	D. Ur	Foul Michel	
434	Sartre Louis	D. Perpignan	Baux Pierre Grioles Henri Taurinya Pierre	
435	Sayrou Sauveur	Conseiller d'arrondissement		
436	Selva Jacques	D. Ille s/ter	Calvet Jean Rosals Joseph	
437	Selva Joseph	D. Los Masos	Cassoly Augustin	
438	Sensevy Sébastien	D. Casteil	Olive Pierre	
439	Serre Sauveur	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
440	Siere Joseph	D. Prats de Mollo	Durand Jean	
441	Sidos Raphaël	D. Thnès	Vigné Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
442	Jidou Antoine	D. Ayguatèbia	Mitjavile Jean Paroté	
443	Simon Joseph	D. Erweitg	Vidal Joseph	
444	Tire Jean	D. Le Vivier	Grien Antoine	
445	Tobra Joseph	D. Prades	Vergès Paul Fabre Louis	
446	Tol Jean	D. Baixas	Farines Joseph Moral Etienne	
447	Tol Séverin	D. Baixas	Farines Joseph Moral Etienne	
448	Tola François	D. Toulouges	Chirolet François	
449	Toler Raphaël	D. Corneilla du conflent	Toler André	
450	Toubielle Baptiste	D. Villeneuve la rivière	Nognès Jacques	
451	Toulère Edmond	D. Trilla	Toulère Frédéric	
452	Taillade François	D. Perpignan	Baux Pierre Griolel Henri Zaurinça Pierre	
453	Tarris Joseph	D. Cèret	Puig Pierre Coll Jean	
454	Tamignac Jean	D. Laroque	Vilanove François	
455	Tixador Alphonse	D. Tournaia	Delet Pierre	
456	Torreilles François	D. Estagel	Habel François Paul Louis	
457	Torrent François	D. Rivesaltes	Guiraud Augustin Bonnarel Henri	
458	Tourou Joseph	D. Tailles	Cadène François	
459	Tourou Pierre	D. Labastide	Noëll Jean	
460	Touzel Pierre	D. Rabouillet	Foulquier Baptiste	
461	Trescazes Michel	D. Le Tech	Ribes Barthélemy	
462	Trinchet Joseph	D. Corbière les Cabanes	Brial Bousquet Jean	
463	Trousseau Baptiste	D. Casagnes	Giraud Michel	
464	Vergès Bouaventure	D. Fillols	Vergès Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
465	Vernet Pierre	D. Catllar	Vernis Gaudérique	
466	Vicens Joseph	D. Ghuir	Calvet Joseph Sales Joseph	
467	Vidal François	D. Lousac	Jouret Achille	
468	Vidal Laurent	D. V. Laurent la Salanque	Sanyas Parès Justin Sanyas Jone Justin	
469	Vidal Pierre	D. Prugnanes	Alibert Martin	
470	Vigo Pierre Saurour	D. Evr	Auté Joseph	
471	Vilacèque André	D. Montbolo	Baixès Dominique	
472	Vilar Edouard	Conseiller Général		
473	Vilar Pierre	D. Laroque	Vilanove François	
474	Vilarem Pierre	D. Banyuls s/mer	Py Auzelme March Jules	
475	Violet Joachim	D. Perpignan	Baux Pierre Griolel Henri Gaurinya Pierre	
476	Xarl Etienne	D. Villelongue des monts	Duraud Emmanuel	
477	Xech Jacques	D. Argeles s/mer	Fonta Michel Fourriques Padaille Jidore J <sup>M</sup>	
478	Zorocate François	D. Céret	Puig Pierre Coll Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Lospignan, le 20 janvier 1900.

*Edmond Wolust*

1<sup>er</sup>  
3

Élection Sénatoriale

Liste d'émargement - 1<sup>er</sup> bureau de vote

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *156* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *20 Janvier 1900* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	accizat Marcel conseiller d'arrondissement Catalar		CF			
2	D alabert abdon Port-Bendres		CF			
3	D alabert auguste St-Jean Lasseille		CF			
4	D alabert Joseph Ria		CF			
5	D alart Joseph St Léocadie		CF			
6	alazet Tréne conseiller d'arrondissement Labour de France		CF			
7	alduy Laurent conseiller d'arrondissement Calalda		CF			
8	D alquier Joseph Rivésaltes		CF			
9	D andrillo andré Estagel		CF			
10	aris Michel conseiller d'arrondissement St Léocadie		CF			
11	D armagnac Joseph Caudès de Puouillides		CF			
12	D Arnaud Jacques Rivésaltes		CF			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Arnaud Jean D Sezilla la Rivière		CD			
14	Arnaud Louis D arbère		CD			
15	astich Jean D St Genis		CD			
16	Athiel Parent Joseph D Cases de Lène		CD			
17	aubert Eugène D arbussoles		CD			
18	aussel Michel D Caixas		CD			
19	aulet Pierre D Err		CD			
20	auzan Joseph D Pages		CD			
21	auzolat Justin D Rivesaltes		CD			
22	azai François D Seyrestortes		CD			
23	azais François D St Hippolyte		CD			
24	Baille Victor D Banyuls sur mer		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Baillès Jean Guillemet D Balcebolère		C.D.			
26	Baillo François D Chuir		C.D.			
27	Baillet Pierre D Elue		C.D.			
28	Baills Bonaventure D Bages		C.D.			
29	Baills Georges D Amilie les Bains		C.D.			
30	Balcon Paul D Campoussy		C.D.			
31	Baret Joseph Gabriel fils D Crevilla		C.D.			
32	Baqué Michel D Carat		C.D.			
33	Barbaza Justin D St Arnac		C.D.			
34	Barcelo Pierre D Las Illes		C.D.			
35	Bardagué Gabriel D Coustonges		C.D.			
36	Barde Jean D Calan del Vidre		C.D.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barde Jean D Collestres		CD			
38	Bardetis Paul D Banguls Puer		CD			
39	Baretge Joseph conseiller d'arrondissement St. Genis		CD			
40	Barrière Jean conseiller d'arrondissement Bourg Madame		CD			
41	Barrière Michel D Alénya		CD			
42	Bassida Isidore D Nabuja		CD			
43	Basso Guillaume D Planès		CD			
44	Bataille Eugène D Inyralador		CD			
45	Batlle Etienne conseiller général Perpignan		CD			
46	Batlle Louis D Cordères		CD			
47	Batlle Sauveur D Eyrie		CD			
48	Bandy Joseph D Castagel		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Baux François II Ile		CF			
50	Baxès Louis II Belmaraya		CF			
51	Baylet Pierre II St Cyprien	Saltra. M. Jours. Sup. Lion	CF			
52	Bazian Antoine II Nefiach		CF			
53	Bazy Coine II Villelongue des monts		CF			
54	Bech Adailé assiole II argelis Guer		CF			
55	Bédos Paul II Montferrier		CF			
56	Belloq Félix II Carbière		CF			
57	Bénazet Jean II Grades		CF			
58	Bénet Célestin II Cantavel		CF			
59	Berdaquer Joseph II St Laurent de Cardaus		CF			
60	Berjoan Gilles II Villefranche		CF			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bernadach Joseph D Bouleternière		CD			
62	Bernades Bernard D Coustanges		CD			
63	Berni Joseph D Argellès-les-Bains		CD			
64	Bernis Raymond conseiller d'arrondissement St Estève		CD			
65	Bert Bonaventure D Terpignan		CD			
66	Bertrand Michel D Villeneuve la Rivière		CD			
67	Besombes Paul D Estavar		CD			
68	Biern Jacques D Collioure	Moliner Alexis Collioure suppléant	CD			
69	Bigorre François D Fontpédrouse	<del>Moliner Alexis</del>	CD			
70	Bilalte Joseph D Saillagouse		CD			
71	Billaros Jacques D Rivedaltes		CD			
72	Biscaye Joseph D Latour de France		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Blanc Alexandre Conseiller Général à Béziers		CD			
74	Blanc François D Sauto		CD			
75	Blanc Jacques D Port Vendres		CD			
76	Blanc Joseph D Boule d'amont	Seille Augustin suppléant	CD			
77	Blanc Pierre D Montlouis		CD			
78	Blancard Pierre D Fontarabieuse		CD			
79	Blanic Sébastien D Baho		CD			
80	Blanch Pierre D Ille		CD			
81	Blanqué Jacques D Arles d'Arche		CD			
82	Bo Jean D St Laurent de Cardaus		CD			
83	Bobo Gilles D Baixas		CD			
84	Bobo Jean D St Julien d'Avall		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bobo Joseph D Pia		CD			
86	Bocanny Honoré D St André	Brousse Pierre D St André	CD			Le délégué malade.
87	Bonet Thomas D St Estève	Miquel-Jacques D St Estève	CD			Le délégué malade
88	Boncu Antonin D Capoul		CD			
89	Bonzoms François D Baixas		CD			
90	Bosch Alphonse D Perpignan		CD			
91	Bosch Joseph D Fourques		CD			
92	Bouffi Sébastien D Aléria		CD			
93	Boure Joseph D St-Lierre des Forcats		CD			
94	Bournet Antoine D Railieu		CD			
95	Bourrat Jean Diputé Perpignan		CD			
96	Bousquet Jean D Borelou		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Boussiron Jean D Perpignan		CD			
98	Bouvier Lion D Lrades		CD			
99	Boy Jean D Perpignan		CD			
100	Brial Brial Pierre D Camélas		CD			
101	Broc Jean Caloy D Escars		CD			
102	Brousse Emile Conseiller général Céret		CD			
103	Brousse Emmanuel Conseiller général Perpignan		CD			
104	Cabanes Joseph D Le Perthus		CD			
105	Cabot Séverin D Port-Vendres		CD			
106	Cadeil Fructus D Souanyas		CD			
107	Calmon Barthélemy Conseiller général Céret		CD			
108	Calvet Etienne D Caldégas		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	D Calvo Dominique Collioure		CD			
110	D Carro Antoine Chuir		CD			
111	D Carro Raymond Chuir		CD			
112	D Carruige Bonaventure Ile		CD			
113	D Cantie Benjamin Bosses		CD			
114	D Capeille Amiel Elue		CD			
115	D Capeille Joseph Bernet les Bains		CD			
116	D Capeille Valentin Caurinya		CD			
117	D Carbonneil Jacques Elue		CD			
118	D Cargolis François Cabestany		CD			
119	D Caris Auguste St Paul		CD			
120	D Carrère François Conseiller Général Grats de Molle					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Carrère Jacques Bages		CF			
122	Carrère Joseph Corbière les Cabanes		CF			
123	Carrère Martin Serdinya		CF			
124	Carrère Michel Canaveilles		CF			
125	Casenobe Jean Le Soler		CF			
126	Casteil Ernest Salces		CF			
127	Castillo Jean Cassefabre		CF			
128	Catala bicyre Jacques Rodes		CF			
129	Caulas Louis Perpignan		CF			
130	Cayre Etienne Vira		CF			
131	Cayrol Michel Jeune Foutpedrouse		CF			
132	Cazalens Louis Bompas		CF			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Cailles Jean D Fourques		CD			
134	Chambere Pierre D Trades		CD			
135	Chaubet Joseph D Perpignan		CD			
136	Chavanette Laurent D Vingrau		CD			
137	Christophol Joseph D Carthuis		CD			
138	Clamont Marius D conseiller d'arrondissement Bluc		CD			
139	Coll Augustin D St-Laurent de la Salanque		CD			
140	Coll Jean D Prats de Molle		CD			
141	Colomer François D Villeneuve des Escaldes		CD			
142	Comails Jacques D St-Laurent de Cardans	Luly Joseph D St-Laurent de Cardans	CD			Le délégué malade.
143	Corbacal Joseph D Perpignan		CD			
144	Corbes Louis D Boupias		CD			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Côme Sébastien D Formiguières		CF			
146	Commemiale Bonaventure D Brats de Mollo		CF			
147	Conill Jules D St-Laurent la Salanque		CF			
148	Costasèque Julien D Baillès-Lang		CF			
149	Coste Jean D Collestres		CF			
150	Coste Jean D Collioure		Calce			
151	Coste Roger Jean D Larnanière		CF			
152	Costesèque Etienne D Bouleternière		CF			
153	Cot Bonaventure D Bougnmadame		CF			
154	Cot Paul D La Cabanasse		CF			
155	Croueils Gaspard D Calce		CF			
156	Cruzet Barthélemy D Montalba (arles)		CF			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent cinquante six électeurs.

A Lerpignan , le 28 Janvier 1900 .

Le Préfet,

*J. Durand*

ARRÊTÉ la présente liste au nom re de

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. Durand*

Les Scrutateurs,

*P. Barthélemy*  
*Bourret*  
*Calvo-Domin*  
*Pesquié*

2  
H

313  
157  
156  
2  
154

Election Senatoriale

—  
Liste Démargement - 2<sup>e</sup> bureau de vote  
—

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *157* à *313* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *20 Janvier 1900* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Dagues Joseph fils D Palalda		G			
158	Dalbies Baptiste D Rabouillet		G			
159	Darnier Delclas D Montesquieu	Mirna François	B			
160	Danjou Joseph Baillade D St. Marie		G			
161	Danyach Joseph D Céret		G			
162	David Pierre D St. Ypprien		G			
163	Daydi Jean D Céret		G			
164	Deit Jules D Corsavy		G			
165	Deixonne Auguste D Molitz		G			
166	Delcasso Jean D Sansa		G			
167	Delclas Joseph D St. Laurent de Cardans		B			
168	Delorca Edmond D Caramany		G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Delouca Jean D Cézilla du conflent		g			
170	Denaclara François D Palau (Cerdagne)		g			
171	Denamiel Joseph Conseiller d'arrondissement St-Laurent de Cardans		cg			
172	Después François D Chéza		g			
173	Dispan Bonaventure D Sorède		g			
174	Doutres Etienne D Estagel		g			
175	Doutres Sébastien père D Terrats		g			
176	Drogart Georges Conseiller Général Carpignan		g			
177	Dumous Antoine D Breuilach		g			
178	Dupré Eugène D Carpiquan		g			
179	Durand Joseph Conseiller Général Estagel		g			
180	Duron François D Clairà	Pisonill Sébastien	g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	D Ecoiffier François Ouvrier		B			
182	D Escaryé Frédéric Député Cajun		B			
183	D Escarra Joseph St. Nazaire		J			
184	D Escarra Jules Brouilla		J			
185	D Ey Louis Bayou de los Aspres	Vidalon Wenceslas	B			
186	D Fabre Jacques Shore		J			
187	D Fabre Jauvier Opoul		B			
188	D Fabre Joseph Egat		J			
189	D Faily Emile St. Michel de Clottes		J			
190	D Falqués Louis Cormilla la Rivière		J			
191	D Fauché Antoine Maurry		J			
192	D Ferner Charles Ouis		J			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	D Fillols Emmanuel Mantet		g			
194	D Foudan Saturnin Cornilla du coufleut		g			
195	D Foudère Jean Baptiste Matemale		g			
196	D Fous Ferréal Elne		g			
197	D Fous Pierre Céret		g			
198	D Fargas Pierre Port-Vendres		g			
199	D Formé Ferdinand Céret		g			
200	D Formet Calixte Rivesaltes		g			
201	D Fort Jean conseiller d'arrondissement Cabestany		g			
202	D Fortunuy Pierre Casteljé		g			
203	D Fouchonet Auguste Espira de l'Agly		g			
204	D Foulquie Jean Sournia		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Foulquier Hyacinthe D Castelrou		G			
206	Fourcade Jean D Montescot		G			
207	Fourcade Marcellin conseiller d'arrondissement Cpoul		DB			
208	Fourn Jarli Joseph D Sorède		G			
209	Fournier Joseph D Bronillas	Simon Louis	G			
210	Fourniol Joseph D Arles-sur-Bech		G			
211	Fourtouill Lucien D St-Laurent de la Salanque		G			
212	Fosquet Emile D St Hippolyte		G			
213	Freice Hippolyte D Callar		G			
214	Gaillard Joseph Jacques D Corneilles		G			
215	Gardou Jean Constantin D Feilluns		G			
216	Garcerie Albon conseiller d'arrondissement St-Laurent de Ardans		DB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Garrigue Barthélemy D Millas		G			
218	Garrigue Jean D Glorianes		G			
219	Gaston Martin D Joch		G			
220	Gay André Conseiller d'arrondissement Olette		G			
221	Gazé Jean D Montalba Station		B			
222	Germa Hippolyte D Port-Vendres		G			
223	Geneste François Conseiller d'arrondissement Voreilles		G			
224	Genestou Eugène D Friesch		G			
225	Gipulo Sébastien D Vinça		G			
226	Gony Jean D Canohès		B			
227	Got Jean D Boufferrèr		G			
228	Gouttes Baptiste D St-Jéris		G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Grav Lyr D Cejilla de la Rivière		G			
230	Grav Dominique D Cedeillo		G			
231	Grav Joseph D Dorres		G			
232	Grien Jean D Barrérach		G			
233	Grimal Emile D Perpignan		EB			
234	Guillemoles Jacques D Camochès		EB			
235	Guimemor Antoine D Fuilla		G			
236	Guillard Guéll Jacques D Cérès		G			
237	Guizornier Bonaventure D Lira		G			
238	Igonet Pierre D Rigarda		G			
239	Illes Etienne D Estohér		G			
240	Jaulent Joseph D Juyald		G			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Jaupart André D Espira de l'Agly		<i>JB</i>			
242	Joffre François D Elne		<i>J</i>			
243	Jouquières François D Villelongue de la Salanque	Ducarry Coronat <i>JB</i>				
244	Jouquières François D Canet		<i>J</i>			
245	Joué Raphaël fils D Villelongue de la Salanque		<i>JB</i>			
246	Julia Joseph D Campiane		<i>J</i>			
247	Lafont Joseph D Ille		<i>J</i>			
248	Lamer (de) Jules D Lia	Palant Cyr <i>B</i>				
249	Lamolet Jean Baptiste conseiller d'arrondissement Sournia		<i>J</i>			
250	Lardrig Joseph D Baulavel		<i>J</i>			
251	Larquinne Clément conseiller Général Labour de France		<i>J</i>			
252	Largerou Jacques D Brades		<i>J</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion- sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Lavail François D Thuir		g			
254	Lavaill Gaudérique D Trades		g			
255	Laverny Jean D Cèret		g			
256	Lhoste Emmanuel D Villefranche		g			
257	Lhoste Pierre D Urbaraya		g			
258	Llarg Jean D Pégilla-la-Rivière		g			
259	Llech François D St Estève		g			
260	Llobes François D Estagel		B			
261	Lucia François D Rivesaltes		g			
262	Macabies Joseph D Torçailles		g			
263	Maach Paul D L'Albère		g			
264	Madern Pierre D Reynès					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Mabilly Henri D Rivesaltes		g			
266	Mali Alidou D St Marsal		g			
267	Mali Joseph D Brunet et Belpuig	Fournons Pierre	g			
268	Mali Sauneur D Ortaffa		g			
269	Marrault Joseph D Sahorre		g			
270	Marrault Martin D Serdinya	Rin Jacques	g			
271	Manya Henri D St Simeon de la Salanque		g			
272	Marc André D Ria		g			
273	Marc Louis D Perpignan		g			
274	Marceron Emile D Fenouillet		g			
275	Margail Jean D Olette		g			
276	Marguèdes Joseph D Port Vendres		g			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
277	Marie Antoine D Banyuls des aspres		G			
278	Marie Joseph conseiller général Grades		G			
279	Marill Lauro Joseph D L'Écluse		G			
280	Marill Macabies Jean D Maurillas		G			
281	Mario Baptiste D Latour las Eue	Roy Pierre	G			
282	Marquet Augustin D Moutier		B			
283	Marquet Firmin D Rasquières		B			
284	Marrot Jean D St-Laurent de Cerdans		B			
285	Martignoles Valentin D St Paul		G			
286	Martre Joseph D St-Féliu d'avall		G			
287	Marty Jean D Peyrestortes		G			
288	Marty Joseph D Oséja		G			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Marty Joseph D St-Jehan d'auvent		<i>JB</i>			
290	Mary Charles D Euset-Cômeo		<i>J</i>			
291	Mary Joseph D Baixas		<i>JB</i>			
292	Mas Etienne D Concella del vercol		<i>Gran</i>			
293	Masclé Bonaventure D Lupia		<i>J</i>			
294	Masnou Etienne D Salses		<i>J</i>			
295	Massina abdon D Onis		<i>J</i>			
296	Massina François Conseiller Général Fourques		<i>J</i>			
297	Massot Barthélemy D Sorède		<i>J</i>			
298	Massotte Paul D Boulou		<i>J</i>			
299	Matillo andré D St andré		<i>J</i>			
300	Merlat Louis Conseiller d'arrondissement Sommières		<i>J</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Morou Eugène D St Martin		G			
302	Billagou Martin D Lérillos		SB			
303	Mirapeix Jean Conseiller d'arrondissement Le Boulou					
304	Moles Joseph D Billas		G			
305	Molins Michel D Vinça		G			
306	Mouceu Martin D Clara		G			
307	Moutgaillard Joseph D Clara		SB			
308	Moutargis Joseph D Collioure		G			
309	Morat Etienne D Baho		G			
310	Morito Pierre D Argelés sur mer		G			
311	Mossi Joseph D St Colombe		SB			
312	Moy André D Grades		G			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent cinquante sept électeurs.

A Lerpignan , le 28 Janvier 1900 .

Le Préfet,

*Dumont*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent cinquante cinq* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Molinier*

Les Scrutateurs,

*Dupuis*  
*Donjean*  
*Cassoly Augustin*

304  
5  
/

478  
314  
-----  
164  
1  
-----  
165  
-----

Election Senatoriale

Liste d'emargement - 3<sup>e</sup> bureau de vote

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> 314 à 478 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 20 Janvier 1900 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
314	Nègre Jean D. St Jean La de Cou		B.			
315	Nicolau François Conseiller d'arrondissement Ile		B.			
316	Noëll François D. Nina		B.			
317	Noëll Jean D. Boulou		B.			
318	Nohet Lière D. Bolquère		B.			
319	Nouvedeu Joseph Conseiller d'arrondissement Collioure		B.			
320	Olive Alexis D. Maury		B.			
321	Olive Jacques D. Candia de penouille		B.			
322	Olive Jean D. Pélesta		B.			
323	Olivé Joseph D. Nlemolague		B.			
324	Lagane Baptiste D. Lats		B.			
325	Lagès Félix D. Calan		B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
326	Lagès Fernan Côme D. Argelés-sur-mer		B			
327	Lailles Pierre Conseiller d'arrondissement Espira du conflent		B			
328	Lallarès Marie Joseph D. Arles-sur-Isère		B			
329	Lalles Lobet Joseph D. Espira-du-conflent	<del>Bord</del> Michel du Bord Michel	B			
330	Lalmade Julien D. Borneilles		B			
331	Lanis Jules Député Lorventres		B			
332	Lanabière Joseph D. Lesquerde		B			
333	Lanicot Joseph fils D. Calmeilles		B			
334	Laraye Sébastien D. St Marsal		B			
335	Larazols Frédéric D. Salces		B			
336	Larès Baptiste D. Mores		B			
337	Larès Emile Conseiller Général, Rivebaltet		B			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
338	Larès Louis D. Lanèzes		B			
339	Larès Lucien D. Maurel La Salanque		B			
340	Lastoret Joseph D. Reynès	Ray. Henri	B.			
341	Latau Fidore D. Gargasfoune		B			
342	Latucl Jean D. Codalet					
343	Layré Jean D. Sèler		B			
344	Lech Pierre D. Ansignan		B			
345	Leix Joseph Conseiller d'arrondissement Millas		B			
346	Léjman Raphaël D. Boulouges		B			
347	Lesqué Jean Vidal D. Réal		B			
348	Letit Jean Conseiller d'arrondissement Lrades		B			
349	Loyre Barthélémy D. Vinçrau		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
350	Leytavi Pierre D. Terralouque		B			
351	Philip Joseph D. Espira de l'agly		B			
352	Li Emile D. Banyuls-sur-mer		B.			
353	Licheyre Raymond D. Fourniquères		B.			
354	Ligaillem Paul D. Maureillas.	Hursul	B			
355	Lla Louis D. Corbère	Lixador Alexandre D. Corbère	B.			La cellule malade.
356	Loch Jean D. Amélie-les-Bains		B			
357	Lomarole Etienne D. Ile		B			
358	Lomès Hippolyte D. Maurem Catalaunq		B			
359	Loucet Michel D. Lrades		B			
360	Lous Honoré D. Ortaffa		B			
361	Lous Jean D. Maury		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
362	Donsaillé Sauveur D. Nohèdes		B			
363	Douset Richard D. Terralouque		B			
364	Doull Cures Joseph D. Corbière		B.			
365	Doumès Pierre D. Fosse		B			
366	Dous Daniel Conseiller d'arrondissement Maury		B			
367	Drat Francis D. Lataux le Carol		B			
368	Drats Pierre D. Nyer		B			
369	Drocope Jean D. Caralmangy		B			
370	Duig Eugène D. Douteilla		B			
371	Duig Hanes Joseph D. Ruinogues		B			
372	Duig Valentin D. Douteilla		B			
373	Dujade Paul Conseiller général, Amélie les Bains		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
374	Dujannicte Joseph Conseiller d'arrondissement Céret		B.			
375	Dujas Baylet Jean D. Argelés-sur-mer		B			
376	Dujol Joseph père D. Ste Marie		B			
377	Dy Barthélémy D. Collioure		B			
378	Dy Sauveur D. Banyuls-sur-mer		B			
379	Rajan Joseph D. Romet-les-Bains		B			
380	Ramonatxo Adolphe D. Latour de Carol		B			
381	Ramone Joseph D. Collioure		B.			
382	Ramonet François D. Elne		B			
383	Raspard Adolphe D. Cases-le-Lène		B			
384	Raspaut Jean D. Caudès-du-Loup		B			
385	Raspaut Martin D. Marquignanes		B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
386	Raynaud Louis D. Estagel		B			
387	Respaud Michel D. Conat		B			
388	Respaud Jean D. Concella La rivier		B			
389	Riberat Michel D. Rives		B			
390	Ribo Etienne D. Lorta		B			
391	Ribo Pierre Gil D. Lorte		B			
392	Ricard Francois D. villemolaque		B			
393	Rière Joseph D. St Jean Blade Cons		B			
394	Rigole Zacharie D. Llo		B			
395	Rui Antoine D. Lespignan		B			
396	Roca (de) Jean Conseiller d'arrondissement villemolaque		B			
397	Rogé Antoine D. Saillagouse		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
398	Roger André D. Laurent-la-Blanque		B			
399	Roger Eugène D. Céret		B.			
400	Roig Joseph D. Lauro		B.			
401	Roig Joseph D. Millas		B			
402	Roig Joseph fils D. Bessone		B			
403	Rolland Antoine D. Gruillas		B			
404	Rolland Edouard D. député Lerpignay		B			
405	Rouen antoine D. La Lagonne		B			
406	Ros auguste D. Calestay		B			
407	Roses Henri D. Laurent-la-Blanque		B			
408	Rosignol Dominique D. Montauriol		B.			
409	Rosignol Lième D. Corsavy		B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
410	Rostand Germain D. Baixas		B			
411	Roubire Joseph D. Saulis		B			
412	Roujou Raymond D. Rivesaltes		B			
413	Rous Jean D. Plette		B			
414	Saboya François D. Augustine		B			
415	Sagols Ribère Jean D. Banyuls-sur-mer.		B			
416	Saillant Antoine D. Lalada		B			
417	Sala Casimir Conseiller d'arrondissement Corsavy		B			
418	Sales Justin D. Latour de France		B			
419	Salgas Jean D. Caurinya		B			
420	Salles Michel D. St Paul		B			
421	Salvat Gilles Ribellat D. Les angles		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
422	Salvat Sauveur D. Lerpignay		B			
423	Saly Joseph D. Néfiach	Lutoza Jean	B			
424	Sanac Joseph D. Villeneuve La Raho		B			
425	Sanac Théophile D. Villeneuve La Raho		B			
426	Sangerma Étienne D. Eus		B.			
427	Sangerma Louis D. Ly		B.			
428	Saus Joseph D. St-Laurent-le-Mardis		B			
429	Saus Raymond D. Les Angles		B.			
430	Santenach Amisde D. Lassa		B.			
431	Santipéris Jean D. Le Galer	B	B			
432	Sanyas Lucant Joseph D. Claira		B			
433	Sarnet Jean D. M		B			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
434	Sartre Louis D. Derpignay		B			
435	Sayon Sauveur Conseiller d'arrondissement Cerbère		B			
436	Selva Jacques D. Ille		B			
437	Selva Joseph D. Los Noasos	Casoly Justin	B			le délégué malade
438	Sensory Sébastien D. Casteil		B.			
439	Serre Sauveur D. Grades		B			
440	Sire Joseph D. Prats-de-Kallo		B			
441	Sidos Raphaël D. Elner		B			
442	Sidou Antoine D. Aygnatebia		B.			
443	Simon Joseph D. Euvitz		B			
444	Sire Jean D. Levier		B			
445	Sabra Joseph D. Grades		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
446	Sol Jean D. Baixas		B			
447	Sol Séverin D. Baixas		B			
448	Sola François D. Coulouges.		B			
449	Soler Raphaël D. Cornella Guilhem		B			
450	Soubielle Baptiste D. Milleneuve la rivière		B			
451	Soulère Edmond D. Erilla		B			
452	Saillade François D. Lergignay		B			
453	Sarris Joseph D. Ceret		B			
454	Saurignac Jean D. Laroque		B			
455	Sixador Alphonse D. Lournia		B			
456	Corcilles François D. Estagel		B			
457	Corrent François D. Rivesaltes.		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
458	Couron Joseph D. Baillet		B.			
459	Couron Pierre D. Labastide		B.			
460	Couzel Pierre D. Rabouillet		B.			
461	Cuescases Michel D. Le Tech		B.			
462	Crinchet Joseph D. Couber. Les Cabanes		B.			
463	Crousseau Baptiste D. Cassagnes		B.			
464	Fergès Bonaventure D. Fillols		B.			
465	Fernet Pierre D. Catllar		B.			
466	Fieus Joseph D. Chuir	Calvet Joseph D. Chuir	B.			Le délégué est malade
467	Fidal François D. Lainsac		B.			
468	Fidal Laurent D. St Laurent de la Salanque		B.			
469	Fidal Pierre D. Lrugnanes.		B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
470	Vigo Pierre Jaurès D. Ex.		B			
471	Vilacèque André D. Montbalo		B			
472	Vilar Edouard Conseiller Général Larades		B			
473	Vilar Pierre D. Laroque		B			
474	Vilarem Pierre D. Banyuls sur mer		B			
475	Violet Joachim D. Perpignan		B			
476	Vart Étienne D. Villalongue les Hauts		B			
477	Vech Jacques D. Argelès sur mer		B			
478	Zorocrate François D. Ceret.		B			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante cinq électeurs.

A Lerpignan , le 28 janvier 1900.

Le Préfet,

Dumont

ARRÊTÉ la présente liste au nom re de <sup>164</sup> cent soixante quatre émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Ed. Béry

Les Scrutateurs,

Bonville  
Amour  
Looze  
Fouquier